



L'ÉTAT DES FORÊTS AU CANADA

Rapport annuel



2012

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2012

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante : L'État des forêts au Canada : rapport annuel 2012. Annuel.

Description d'après 1991-

Publication aussi en anglais sous le titre : *The State of Canada's Forests: Annual Report 2012*.

Variantes dans l'adresse bibliographique : 1993- Service canadien des forêts.

Publication aussi sur l'Internet.

Le sous-titre varie.

ISSN 1183-3548

N° de cat. Fo1-6/2012F (Imprimé)

ISSN 1488-2744

N° de cat. Fo1-6/2012F-PDF (En ligne)

1. Forêts – Canada – Périodiques.
2. Politique forestière – Canada – Périodiques.
 - I. Canada. Forêts Canada.
 - II. Service canadien des forêts.

SD13.S72

634.9'0871'05

Exemplaires disponibles gratuitement auprès de :

Publications

Ressources naturelles Canada

a/s Communications St. Joseph

Service de traitement des commandes

1165, rue Kenaston

Case postale 9809, succursale T

Ottawa (Ontario) K1G 6S1

Téléphone : 1-800-387-2000 (sans frais)

Télécopieur : 613-740-3114

ATME : 613-996-4397 (appareil de télécommunication pour malentendants)

Courriel : cfs-scf.publications@nrcan-rncan.gc.ca

Site Web : scf.rncan.gc.ca

Photos : Mike Grandmaison (pages 7, 18, 49, 50 et 51)

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande aux utilisateurs :

- De faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit.
- D'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur.
- D'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC par téléphone au : 613-996-6886 ou par courriel à : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.



Papier recyclé



© Couvettre/Ottawa

MESSAGE DU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES

Comme vous le constaterez à la lecture du tout nouveau rapport annuel intitulé *L'État des forêts au Canada*, les résultats de la dernière année attestent de la résilience du secteur forestier canadien, de l'excellence de ses produits et de l'importance de sa contribution à l'économie. Nos exportations de produits forestiers ne sont qu'à 6 % des sommets atteints en 2008, et l'innovation, le savoir-faire et la qualité de notre fibre ligneuse sont au cœur de cette réussite.

La constante transformation du secteur s'articule autour d'une solide alliance entre industries, organismes de recherche et gouvernements. Ainsi, en 2011–2012, notre gouvernement a soutenu l'innovation, créé des débouchés à l'étranger et défendu les intérêts du pays auprès de ses partenaires commerciaux. En parallèle, l'industrie a redoublé d'efforts pour se réinventer et tirer davantage de valeur de la fibre ligneuse en concevant des produits novateurs.

La section du rapport intitulée « Bilan de l'année » résume nos réalisations combinées, et les statistiques sont éloquentes. Je suis donc heureux d'attirer votre attention sur quelques points saillants.

L'hiver dernier, notre gouvernement a annoncé la reconduction pour deux ans de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis, afin de préserver la stabilité de l'accès à notre principal marché.

Nous avons aussi accompli des progrès notables au chapitre de la diversification de nos marchés. En novembre 2011, j'ai pu constater personnellement comment les investissements gouvernementaux avaient aidé les entreprises canadiennes à forger de nouvelles alliances. En Chine, j'ai participé à la cérémonie d'inauguration de deux immeubles à logements de quatre étages dont l'ossature est en bois — actuellement les plus hauts du pays — dans un quartier réputé pour son aménagement et ses bâtiments écologiques. Et au Japon, j'ai eu l'honneur d'annoncer l'envoi de bois d'œuvre de la Colombie-Britannique, d'une valeur de 4,5 millions de dollars, afin d'aider à la reconstruction des bâtiments publics détruits par le tsunami dévastateur de mars 2011.

Ici au pays, plusieurs excellents programmes ont servi de catalyseur dans bon nombre de premières utilisations en sol canadien de technologies novatrices. L'un d'eux, le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, parraine des projets qui mettent de nouvelles technologies en application dans le but de commercialiser des produits forestiers non traditionnels à valeur élevée.

Plus tôt cette année, je me suis arrêté à Windsor, au Québec, pour le lancement d'un de ces projets — la première installation commerciale de production de cellulose nanocristalline dans le monde. En effet, la nouvelle usine de CelluForce extrait ce nanomatériau renouvelable et non toxique, qui permet d'accroître la solidité et la durabilité d'un large éventail de produits.

Enfin, je suis fier de pouvoir affirmer qu'aujourd'hui nos usines de pâtes et papiers innovent davantage et qu'elles ont diversifié leurs activités et accru leur compétitivité. Grâce au plus vaste programme canadien d'aide à l'industrie forestière, le Programme d'écologisation des pâtes et papiers — d'une valeur d'un milliard de dollars — ces usines ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre de plus de 10 % et accru leur production d'énergie renouvelable de plus de 200 mégawatts, si bien qu'elles fournissent parfois de l'électricité aux populations locales.

Les pages suivantes le montrent clairement, ensemble nous avons beaucoup accompli, et grâce à des partenariats de longue date ou à de nouvelles alliances, nous pouvons nous attendre à accomplir encore plus à mesure que nous bâtissons un avenir plus prospère pour notre secteur forestier et pour les collectivités qui en sont tributaires.

L'honorable Joe Oliver, C.P., député
Le ministre des Ressources naturelles

TABLE DES MATIÈRES

i MESSAGE DU MINISTRE DES
RESSOURCES NATURELLES

2 2011 : BILAN DE L'ANNÉE



8 FAITS ESSENTIELS



10 PROFILS STATISTIQUES



22 INDICATEURS DE DURABILITÉ



2011 : BILAN DE L'ANNÉE



Au cours des dix dernières années, le secteur forestier canadien a connu plusieurs difficultés extrêmes. L'industrie forestière a particulièrement souffert des ralentissements économiques cycliques observés aux États-Unis et dans le monde, car elle dépend fortement des exportations vers les marchés américain et international. À cette situation difficile se sont ajoutés des changements structurels qui ont exercé une pression sans précédent sur le secteur, notamment l'effondrement de la demande de papier journal, l'augmentation de la concurrence étrangère à bas prix, la vigueur du dollar canadien et les répercussions, sur les réserves de fibre ligneuse, de l'épidémie de dendroctone du pin ponderosa dans l'Ouest du Canada.

Toutefois, bien que les perspectives économiques générales demeurent incertaines, et que des segments de l'industrie continuent d'en pâtir, le secteur forestier a en réalité enregistré des signes de reprise et de transformation encourageants en 2011. Les nouveaux investissements dans l'industrie, la réouverture d'usines, la conception de processus novateurs et la croissance dans de nouveaux marchés illustrent les progrès réalisés (le changement est passé du concept à la réalité).

Aujourd'hui, le secteur forestier a une nouvelle vision de lui-même, enracinée dans un paradigme et un modèle d'activités qui diffèrent de beaucoup de ceux d'autrefois. Cette vision cible les nouvelles technologies, les nouveaux marchés et l'aménagement forestier durable. Alors qu'un éventail croissant d'intervenants adhère à cette nouvelle vision, le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (SCF de RNC) continue de collaborer étroitement avec l'industrie, les provinces et territoires et la communauté de recherche afin de contribuer à concrétiser cette réalité.

Accélérer les processus de transformation et d'innovation

Les programmes du gouvernement canadien comme le Programme d'écologisation des pâtes et papiers, le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière et le Programme des technologies transformatrices ont aidé le secteur forestier à aller de l'avant sur les plans de la transformation et de l'innovation :

- Le Programme d'écologisation des pâtes et papiers (PEPP), qui s'est achevé en mars 2012, a par exemple permis de beaucoup améliorer la performance environnementale des usines de pâtes et papiers du Canada. Les projets réalisés dans le cadre du programme devraient permettre d'ajouter environ 200 mégawatts de capacité électrique renouvelable, d'économiser suffisamment d'énergie pour chauffer l'équivalent de toutes les maisons de la ville de Québec de façon continue et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie de pâtes et papiers du Canada de plus de 10 % par rapport aux émissions de 2009.

En créant ainsi un fondement solide et durable pour les futurs investissements, le PEPP a permis de préparer l'industrie pour la prochaine étape de la transformation.

- Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) satisfait à un besoin essentiel, celui d'aider à rapprocher les nouveaux produits et processus de la commercialisation. Pour ce faire, il appuie des investissements qui sont des « premiers en leur genre ». Le fort intérêt pour l'ITIF au sein du secteur forestier canadien, illustré par le franc succès remporté par deux appels de propositions, montre que l'industrie souhaite procéder à la mise en œuvre de technologies très novatrices dans les secteurs de la bioénergie, des biochimiques et des nouveaux produits en bois massif.

Parmi ces premiers projets d'investissement du genre réalisés dans le cadre de l'ITIF, citons le cofinancement de la mise en œuvre du projet commercial d'extraction de biométhane d'Alberta-Pacific Forest Industries, l'un des premiers au monde qui pourra facilement être reproduit et qui résulte d'efforts de recherche canadiens.

- En janvier 2012, le premier producteur commercial mondial de cellulose nanocristalline (CNC) a ouvert ses portes à Windsor (Québec). FPIinnovations et Domtar Inc. sont à l'origine de l'installation de CelluForce, avec l'aide du gouvernement canadien (par l'intermédiaire du PEPP et du Programme des technologies transformatrices) ainsi que du gouvernement québécois.

Ce projet pose un jalon dans la conception d'une nouvelle série de produits industriels et de consommation renouvelables créés à partir de fibre ligneuse. En plus d'être abondante, renouvelable et biodégradable, la CNC n'est pas toxique, ce qui constitue un grand avantage par rapport à la plupart des autres nanomatériaux qui existent.



Bien que ce soient les innovations technologiques comme la CNC qui aident à ouvrir de nouveaux marchés de forte valeur pour le secteur forestier du Canada, l'innovation ne concerne pas toujours des produits révolutionnaires. Parfois, l'innovation consiste à prendre un produit classique et à lui trouver de nouvelles utilisations et à déterminer des marchés pour le commercialiser.

La pâte en est un bon exemple. Jusqu'à récemment, on l'utilisait principalement pour fabriquer des boîtes, du papier et des mouchoirs. Cependant, lorsque la demande en pâte, particulièrement pour la fabrication du papier, a diminué, bon nombre d'usines ont dû fermer leurs portes. Aujourd'hui, plusieurs de ces usines se sont reconverties et produisent de la pâte pour transformation chimique (un type de pâte de bois à forte teneur en cellulose) qu'elles envoient en Asie aux fabricants de textiles pour la fabrication de la rayonne. Cette transformation a contribué à préserver des emplois dans les collectivités qui dépendent des forêts au Canada.

La transformation et l'innovation dans le secteur forestier entraînent également une hausse dans la participation des Autochtones à titre de propriétaires fonciers, d'entrepreneurs, de décideurs et de salariés du secteur.

En vertu du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones du gouvernement canadien, le SCF de RNCan se sert de son rôle d'animateur et d'expert en foresterie pour bâtir de nouvelles relations entre les secteurs, les ministères, l'industrie et les paliers du gouvernement, dans le but de renforcer la participation des Autochtones dans le secteur forestier. Il cherche également à promouvoir les perspectives économiques pour les Autochtones du secteur, en coordonnant la participation fédérale et l'échange de renseignements.

L'Initiative de foresterie autochtone, mise en œuvre en 2011, appuyait 16 projets dans des communautés de Premières nations et de Métis. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, RNCan, d'autres organismes fédéraux ainsi que certaines provinces ont investi dans l'initiative. Les projets, incluant la construction d'installation de production de biomasse, la mise en valeur des ressources en matière de récolte et de transformation, la production à valeur ajoutée utilisant les réserves locales de fibre, les recherches sur la méthode de tenure et les études de faisabilité et de commercialisation, offrent un grand potentiel de développement économique dans les régions où ils sont mis en œuvre.

Exploiter la capacité de recherche pour renforcer l'innovation

Le secteur forestier est de plus en plus à l'affût de l'innovation, reconnaissant qu'il s'agit là de la voie à suivre pour accroître son avantage concurrentiel économique et améliorer la durabilité de l'environnement.

Diverses harmonisations stratégiques et ciblées appuient cet effort, notamment dans les réseaux de recherche, parmi les principaux acteurs du système d'innovation (industrie, gouvernements et établissements d'enseignement) et parmi ceux qui connaissent très bien les besoins particuliers du marché et les intérêts. Et, en adoptant cette approche axée sur l'innovation, les établissements de recherche et d'enseignement jouent un rôle essentiel, car ils rassemblent des personnes dotées d'un ensemble d'expertises et de capacités et favorisent ainsi les nombreux avantages du travail d'équipe dynamique.

À l'automne 2011, on a lancé FIBRE (Forest Innovation by Research and Education), un « réseau de réseaux » unique. En procédant à l'harmonisation délibérée des capacités d'enseignement avec le programme de transformation du secteur forestier, FIBRE s'est préparée à utiliser les capacités de 27 universités canadiennes, de plus de 100 universitaires et d'environ 400 étudiants et titulaires d'une bourse postdoctorale.

Le réseau sur les produits verts innovateurs à base de fibre ligneuse et ForêtValeur (aménagement forestier pour les produits à valeur ajoutée) sont deux des réseaux de FIBRE.

- Le réseau sur les produits verts innovateurs à base de fibre ligneuse, basé à l'Université McGill, cible la création de technologies permettant de fabriquer des produits écologiques à partir de fibre ligneuse afin de remplacer les produits créés à partir de combustibles fossiles ou d'autres sources non renouvelables.

Le réseau enregistre déjà une réussite, notamment l'invention de nouveaux fils textiles conçus avec la collaboration de FPIInnovations. Ces nouveaux fils pourraient remplacer les fibres commerciales comme la rayonne et la Lyocell, dont la production coûte cher.

- ForêtValeur, basé à l'Université Laval, élabore une série de nouveaux modèles intégrés pour appuyer les stratégies décisionnelles à valeur ajoutée relatives au bois de la forêt boréale du Canada.

Quelques avantages concrets de ce réseau : la possibilité d'aider plus de 50 étudiants de deuxième cycle et titulaires d'une bourse postdoctorale à acquérir l'expérience et les compétences requises pour poursuivre les travaux en cours dans le secteur forestier; la création de nouvelles connaissances sur l'accroissement de la forêt boréale, la qualité du bois, la science du bois, l'organisation scientifique du travail et la fabrication de produits du bois à valeur ajoutée; l'établissement d'un réseau de scientifiques de calibre international ayant de l'expertise dans la création d'un système intégré d'aide à la prise de décisions relatives à la fabrication de produits du bois à valeur ajoutée et à la gestion forestière.

D'autres arrangements uniques pris entre les principaux membres du système d'innovation du secteur forestier consolident la force du Canada sur la scène nationale et internationale.

FPIInnovations, par exemple, joue déjà un rôle clé dans l'innovation du secteur forestier. Il est au centre du système d'innovation du secteur forestier canadien et collabore avec FIBRE et d'autres intervenants du secteur forestier afin d'harmoniser avec eux ses activités de recherche et promotion de la transformation du secteur.

Le Centre canadien sur la fibre de bois (CCFB) en est un autre exemple. Il s'agit d'une collaboration entre le SCF de RNCAN et FPIInnovations destinée à augmenter le rendement économique des ressources forestières du Canada par l'intermédiaire de services de recherche forestière « en amont ».

Les travaux réalisés par les chercheurs du CCFB avec la collaboration de leurs partenaires provinciaux, industriels et universitaires ont également donné lieu à la création et à la mise en œuvre de systèmes améliorés d'inventaire forestier qui favorisent l'accroissement de la précision en gestion des forêts, à moindre coût et à rentabilité accrue. On utilise les technologies comme le LiDAR (détection et télémétrie par ondes lumineuses) aéroporté pour mieux prévoir les attributs des réserves en fibres, pour construire des réseaux routiers efficaces et écologiques et pour déterminer les caractéristiques de l'habitat essentiel et des zones sensibles. Les données d'inventaire améliorées aident à optimiser la récolte et l'exploitation des usines dans le contexte de durabilité.

La génomique est un autre secteur de recherche qui gagne en importance. Les chercheurs de plusieurs organismes, notamment Genome British Columbia, University of British Columbia, Génome Canada, FPIInnovations, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Ressources naturelles Canada collaborent

à divers projets qui devraient avantager le secteur forestier. On conçoit par exemple des tests diagnostiques fondés sur l'ADN pour identifier et surveiller les agents pathogènes forestiers afin de fournir aux aménagistes forestiers des solutions rapides et précises qu'ils peuvent utiliser sur le terrain.

Ensemble, ces méthodes novatrices contribuent à la transformation et au renforcement du secteur forestier du Canada en fournissant de précieux outils pour la durabilité des forêts du pays.

Diversifier les marchés

La diversification des marchés est un élément clé de la nouvelle vision du secteur forestier canadien; l'objectif étant d'éviter de dépendre d'un seul marché. Étant donné que les marchés américains classiques sont encore faibles, le SCF de RNCan collabore avec l'industrie et les provinces afin de promouvoir les avantages et les attributs des produits du bois canadiens à l'étranger. Ces efforts de collaboration qui visent à créer de nouveaux marchés pour les produits canadiens ont commencé à donner de véritables résultats, et ce, particulièrement en Asie.

Le Chine est maintenant le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis et représente le marché d'exportation qui enregistre la plus forte croissance concernant les produits du bois du Canada. En effet, les exportations de ces produits ont énormément augmenté : de 32 millions de dollars en 2001 à plus de 1,46 milliard de dollars en 2011, soit 45 fois plus en 10 ans. Le bois d'œuvre occupe la plus grande part; les exportations s'élevant à 1,14 milliard de dollars. La hausse des exportations vers la Chine depuis juillet 2009 a, à elle seule, permis à 18 scieries canadiennes de rouvrir leurs portes ou de destiner une partie de leur production au marché chinois.

En février 2012, pendant sa visite en Chine, Stephen Harper, le premier ministre, a souligné cette relation commerciale croissante. En compagnie de Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles, il a assisté à l'inauguration du Centre de conception de bâtiments écologiques Chine-Canada, l'un des plus grands édifices à ossature de bois de Chine. L'installation de 2 500 mètres est constituée de technologies et de matériaux d'ossature de bois d'origine canadienne qui sont écologiques, à l'épreuve des secousses sismiques et éconergétiques.



Le premier ministre Stephen Harper et son épouse admirent une pièce exposée au Centre de conception de bâtiments écologiques Chine-Canada.

Les efforts de diversification des marchés ont également contribué à augmenter les exportations de produits du bois du Canada vers la Corée du Sud, pour un total de 201,9 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 39,9 % par rapport à 2010. Un projet de rétablissement après le tremblement de terre et le tsunami en cours de réalisation à Sendai (Japon) utilise également des produits du bois du Canada. D'autres efforts sont déployés pour élargir les marchés en Inde et au Moyen-Orient.

Forêts et durabilité

De plus en plus, les marchés intérieur et international s'attendent à ce que les produits forestiers viennent de forêts aménagées de façon durable. Le Canada continue d'enregistrer de solides progrès en matière d'aménagement durable de ses ressources forestières.

L'aménagement forestier durable suppose le maintien d'un équilibre entre diverses composantes liées à la forêt, cela dans un contexte économique, environnemental et social en constante évolution. Alors que le secteur forestier continue de faire appel aux toutes dernières innovations et de nouveaux marchés pour transformer l'industrie, un bassin de ressources sain et productif doit être maintenu.

En dépit des récentes difficultés auxquelles l'industrie forestière a dû faire face, le Canada a fait des progrès notables en matière d'aménagement forestier durable.

Par exemple, la certification par une tierce partie continue de s'étendre au Canada; cela transmet aux acheteurs des nouveaux marchés et des marchés en émergence que

les produits forestiers canadiens proviennent de sources conformes à la loi et gérées de manière durable, et qu'ils sont fabriqués selon des méthodes respectant des lois et des règlements très stricts en matière d'aménagement forestier. Aujourd'hui, le Canada possède la plus grande superficie de forêts certifiées au monde, soit 40 % de la superficie mondiale totale.

Moins de 0,2 % de l'ensemble des forêts et des autres terres boisées du Canada sont récoltées chaque année – en deçà du taux de récolte à respecter pour maintenir la durabilité des peuplements. La proportion de déboisement – c'est-à-dire la conversion permanente de terrains forestiers – est en baisse. Les émissions de gaz à effet de serre produites par l'ensemble du secteur forestier ont diminué de 51 % au cours des 20 dernières années, en raison de la diminution de la consommation de combustibles fossiles, de l'accroissement de l'efficacité énergétique et de la réduction de la consommation d'énergie.

Regarder en avant

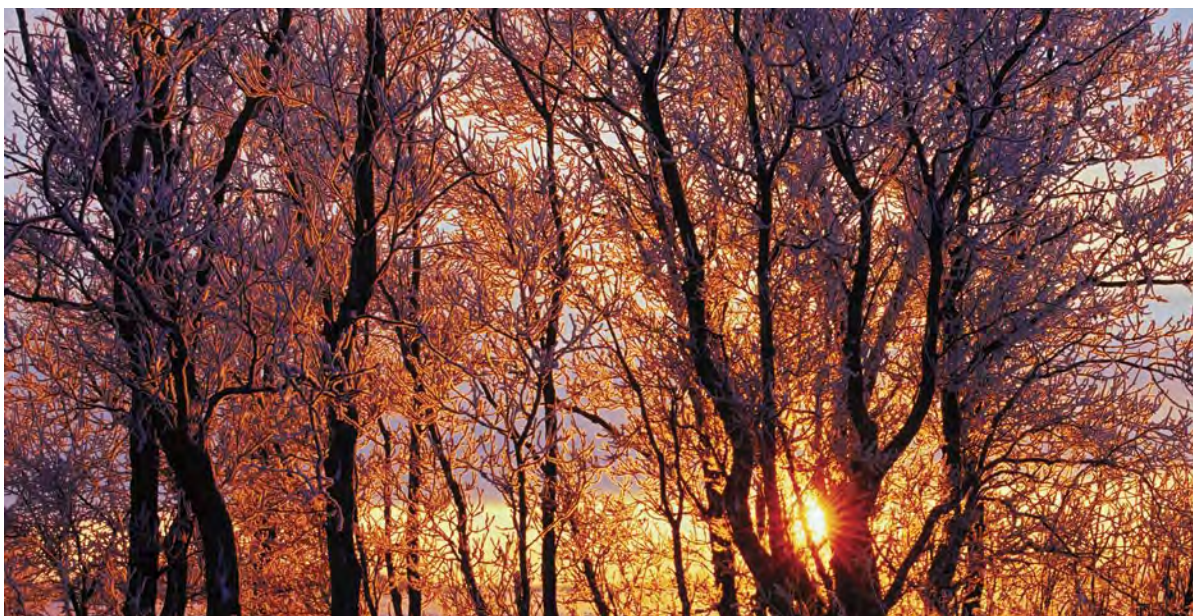
Le gouvernement canadien a fortement soutenu la transformation du secteur forestier par un ensemble de programmes d'innovation et de création de marchés. Le Plan d'action économique de 2012 renouvelait ce soutien en octroyant une contribution supplémentaire de 105 millions de dollars pour deux ans. Malgré certaines contraintes, le financement permettra qu'on se recentre sur les efforts et les ressources.

Deux nouveaux programmes continueront d'appuyer la transformation du secteur forestier :

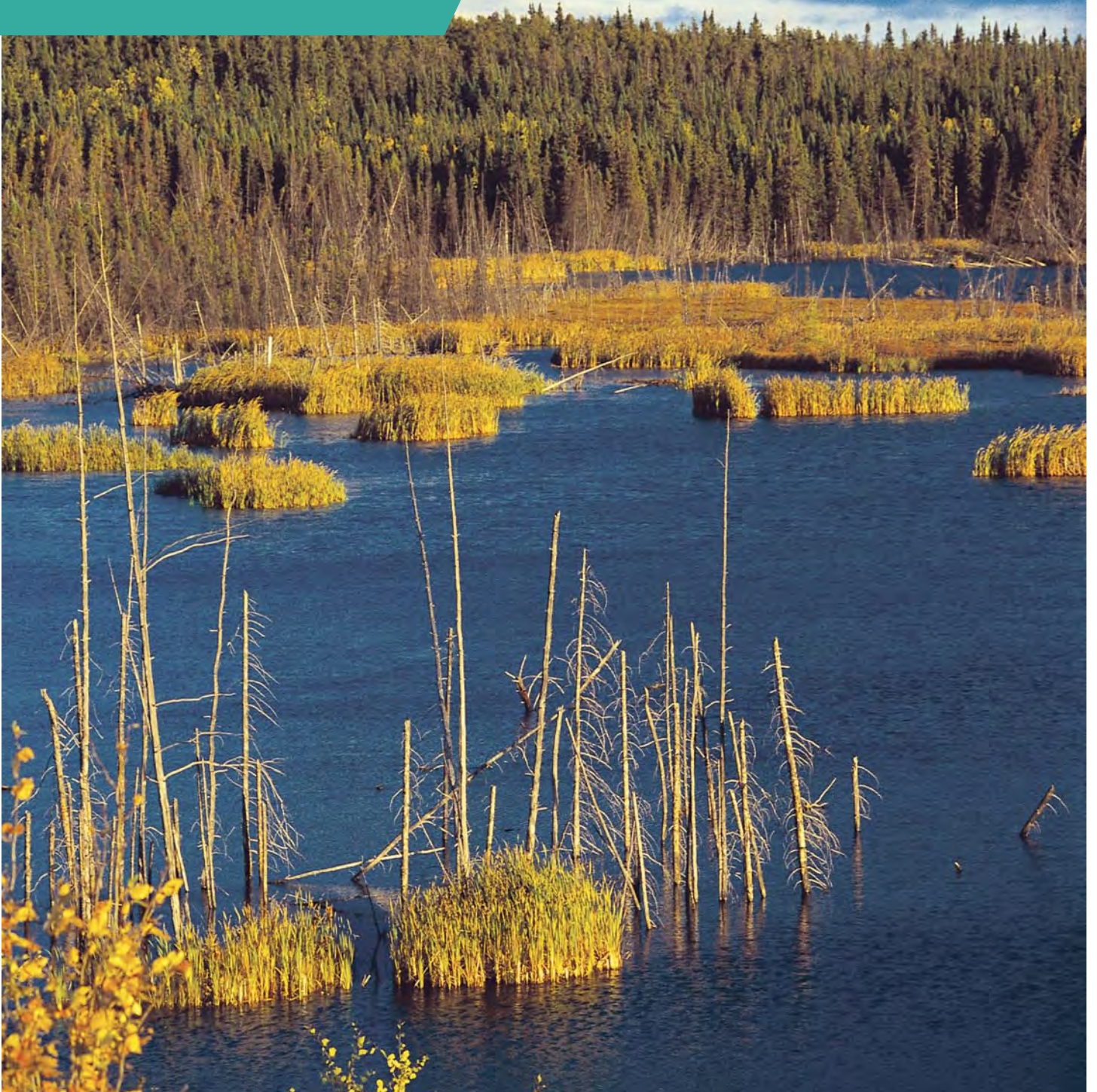
- Le Programme d'innovation forestière appuiera l'émergence des technologies transformatrices ainsi que les activités de transfert de technologie vers les petites et moyennes entreprises.
- Le Programme de développement des marchés aidera les producteurs de bois canadiens à diversifier et à élargir les perspectives d'exportation de leurs produits dans les marchés étrangers classiques et émergents, à augmenter l'utilisation du bois dans les constructions non résidentielles au Canada et aux États-Unis et à promouvoir la solide réputation de l'industrie forestière canadienne en matière d'application de l'aménagement forestier durable fondée sur la science.

Dans le cadre de ces programmes, le secteur forestier continuera d'évoluer, en consolidant les partenariats entre les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie et en cherchant des occasions de créer des synergies avec ses partenaires ou d'autres entités, à l'échelle nationale et internationale. Dans la même veine, le gouvernement fédéral poursuivra sa collaboration avec l'industrie forestière, afin de déterminer les moyens d'accroître les investissements du secteur privé dans l'innovation et de créer de nouveaux marchés pour les produits forestiers du Canada.

L'innovation et la science qui l'appuie demeureront au cœur de la santé et du bien-être de nos forêts, ainsi que des collectivités et des industries qui dépendent d'elles.



FAITS ESSENTIELS



Société

La majeure partie (93 %) du terrain forestier du Canada est de propriété publique (c'est-à-dire des terres de la Couronne) : 77 % est de compétence provinciale ou territoriale et 16 % relève du gouvernement fédéral.

Les 7 % restants de terres forestières appartiennent à plus de 450 000 propriétaires privés.

La conservation et la gestion des ressources forestières des terres de la Couronne provinciales ou territoriales sont de la compétence législative des provinces et des territoires.

Le gouvernement fédéral a l'autorité législative sur les ressources forestières quand elles touchent ou sont touchées par des questions qui ont trait à l'économie nationale, au commerce et aux relations internationales, aux terres et parcs fédéraux, de même qu'à la responsabilité des traités et aux responsabilités constitutionnelle, politique et légale des peuples autochtones.

En 2011, l'emploi direct dans l'industrie forestière canadienne a légèrement chuté de 1,8 % par rapport à 2010.

Dans quelque 200 collectivités au Canada, le secteur forestier compte pour au moins la moitié de l'économie totale.

Environ 80 % des collectivités autochtones du Canada habitent une région forestière.

La participation du public compte pour beaucoup dans la planification de l'aménagement forestier au Canada.

En 2011, les parcs nationaux du Canada ont recensé 12,5 millions de personnes-visites.

Économie

En valeur, le Canada est le plus grand exportateur au monde de bois d'œuvre de résineux, de papier journal et de pâte de bois; et le cinquième plus grand exportateur au monde de panneaux ligneux et de papiers d'impression et d'écriture.

La contribution de l'industrie forestière au produit intérieur brut du Canada est d'environ 1,9 %.

Les États-Unis sont de loin les plus grands acheteurs de produits forestiers canadiens.

Environnement

Le Canada possède 397,3 millions d'hectares de forêts, autres terres boisées et autres terres dotées de couvert arboré, ce qui représente 10 % du couvert forestier de la planète et 30 % de sa forêt boréale.

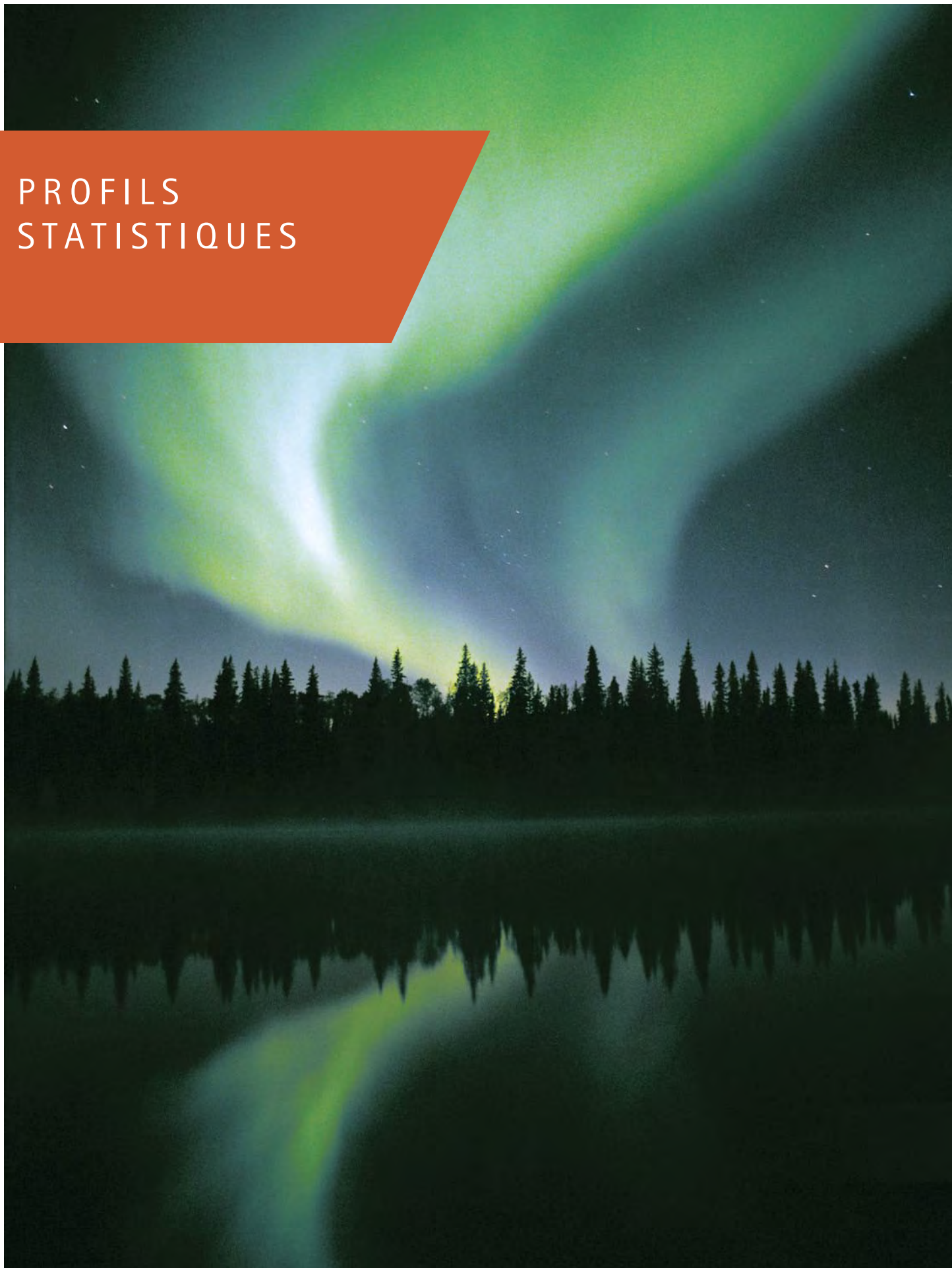
Au Canada, on récolte annuellement moins de 0,2 % de la forêt.

La loi exige la régénération de toute forêt qui a été récoltée sur terre publique.

En décembre 2011, 150,6 millions d'hectares de terres forestières canadiennes étaient certifiées comme étant gérées durablement, par rapport à au moins un des trois systèmes de certification internationalement admis.

La bioénergie compte pour 58 % de l'énergie totale consommée par l'industrie forestière avec quelque 63 % des besoins en énergie du secteur des pâtes et papiers qui proviennent de la biomasse forestière.

PROFILS STATISTIQUES



CANADA	
Population (1 ^{er} avril 2012) - 34 670 352	
Érable	
AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux – nombre (2011)	4 608
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	2 603 833
Récolte – superficie (hectares) (2010)	687 672
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	142 013 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	12 731 529
Superficieensemencée (hectares) (2010)	11 111
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	150 567 044
Superficie plantée (hectares) (2010)	390 285
INVENTAIRE DES GAZ À EFFET DE SERRE	
Terrains forestiers affectés par le changement d'affectation des terres (2010)	
Boisement – superficie forestière (kilohectares)	Non disponible
Éq. CO ₂ de l'atmosphère piégé par le boisement (mégatonnes)	-1
Déboisement – superficie forestière (kilohectares)	44,8
Émissions d'éq. CO ₂ attribuables au déboisement (mégatonnes)	18
Forêts aménagées (2010)	
Superficie de forêts aménagées (million d'hectares)	229
Émissions nettes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (éq. CO ₂ /an) (mégatonnes)	69
Accumulation nette dans la biomasse forestière et dans la nécromasse (éq. CO ₂ /an) (mégatonnes)	-220
COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	17 230 159 353
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	26 256 460 435
Produits bruts du bois	1 081 860 052
Produits de pâtes et papiers	17 209 392 265
Produits fabriqués en bois	7 965 208 118
Valeur des importations (dollars) (2011)	9 168 618 874
Produits bruts du bois	397 953 817
Produits de pâtes et papiers	6 184 252 760
Produits fabriqués en bois	2 586 412 297
INVENTAIRE	
Classification du territoire (millier d'hectares)	
Autres terres boisées	41 779
Autres terres dotées de couvert arboré	7 773
Terrain forestier	347 710
Forêt, autres terres boisées et autres terres dotées de couvert arboré	397 262
Type forestier (terrain forestier)	
Conifère	67 %
Feuilleux	11 %
Mixte	16 %
Non boisé	6 %
Parcs nationaux en superficie (million d'hectares)	37,3

PRODUITS FORESTIERS	
Consommation intérieure	
Bois de sciage – feuillus (mètres cubes) (2011)	1 946 109
Bois de sciage – résineux (mètres cubes) (2011)	24 028 728
Panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) (mètres cubes) (2011)	3 586 500
Papier d'impression et d'écriture (tonnes) (2011)	1 416 000
Papier journal (tonnes) (2011)	780 033
Pâte de bois (tonnes) (2011)	8 840 730
Production	
Arbres de Noël (dollars) (2010)	35 833 000
Arbres de Noël (nombre) (2010)	1 796 000
Bois de sciage – feuillus (mètres cubes) (2011)	865 700
Bois de sciage – résineux (mètres cubes) (2011)	52 743 900
Panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) (mètres cubes) (2011)	6 239 430
Papier d'impression et d'écriture (tonnes) (2011)	3 772 000
Papier journal (tonnes) (2011)	4 382 000
Pâte de bois (tonnes) (2011)	18 287 000
Produits de la sève d'érable (dollars) (2010)	285 250 000
Produits de la sève d'érable (litres) (2010)	42 742 625
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Contribution au PIB (dollars constants 2002) (2011)	23 688 000 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	8 543 000 000
Fabrication des produits du bois	9 917 000 000
Foresterie et exploitation forestière	5 228 000 000
Dépenses en capital (dollars) (2011)	2 143 800 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 084 800 000
Fabrication des produits du bois	852 200 000
Foresterie et exploitation forestière	206 800 000
Dépenses en réparations (dollars) (2010)	2 582 800 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 388 200 000
Fabrication des produits du bois	870 300 000
Foresterie et exploitation forestière	324 300 000
Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	233 900
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	188 791
Mises en chantier au Canada (2011)	193 258
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	53 795 417 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	25 771 275 000
Fabrication des produits du bois	20 257 515 000
Foresterie et exploitation forestière	7 766 627 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	8 830 758 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	3 600 692 000
Fabrication des produits du bois	3 874 831 000
Foresterie et exploitation forestière	1 355 235 000

Voir la page 18 pour l'information générale et la provenance des sources des statistiques présentées dans ces tableaux.

COLOMBIE-
BRITANNIQUEPopulation (1^{er} avril 2012) - 4 597 919

Thuya géant

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux – nombre (2011)	646
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	12 357
Récolte – superficie (hectares) (2010)	168 027
Récolte – volume (mètres cubes) (2011)	69 204 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	10 844 787
Superficieensemencée (hectares) (2010)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	53 523 866
Superficie plantée (hectares) (2010)	137 105

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	8 425 573 162
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	9 866 993 812
Produits bruts du bois	886 967 419
Produits de pâtes et papiers	4 278 918 408
Produits fabriqués en bois	4 701 107 985
Valeur des importations (dollars) (2011)	1 416 354 063
Produits bruts du bois	51 652 273
Produits de pâtes et papiers	683 802 328
Produits fabriqués en bois	680 899 462

INVENTAIRE

Parcs provinciaux en superficie (million d'hectares)	13,5
--	------

RETOUMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	53 300
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	46 220
Mises en chantier (2011)	26 367
Dépenses en capital (dollars) (2011)	602 400 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	243 200 000
Fabrication des produits du bois	297 900 000
Foresterie et exploitation forestière	61 300 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	14 697 350 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	4 757 508 000
Fabrication des produits du bois	6 644 454 000
Foresterie et exploitation forestière	3 295 388 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	2 336 307 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	603 885 000
Fabrication des produits du bois	1 189 749 000
Foresterie et exploitation forestière	542 673 000

ALBERTA

Population (1^{er} avril 2012) - 3 817 980Pin tordu
latifolié

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux – nombre (2011)	1 097
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	940 596
Récolte – superficie (hectares) (2010)	78 640
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	21 026 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	334 916
Superficieensemencée (hectares) (2010)	987
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	19 519 237
Superficie plantée (hectares) (2010)	55 229

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	1 725 041 118
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	2 022 200 947
Produits bruts du bois	20 798 041
Produits de pâtes et papiers	1 523 420 549
Produits fabriqués en bois	477 982 357
Valeur des importations (dollars) (2011)	329 431 183
Produits bruts du bois	5 271 313
Produits de pâtes et papiers	148 390 395
Produits fabriqués en bois	175 769 475

INVENTAIRE

Parcs provinciaux en superficie (millier d'hectares)	221
--	-----

RETOUMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	21 400
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	16 661
Mises en chantier (2011)	25 483
Dépenses en capital (dollars) (2011)	197 000 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	92 400 000
Fabrication des produits du bois	64 800 000
Foresterie et exploitation forestière	39 800 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	4 929 861 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 926 819 000
Fabrication des produits du bois	2 271 213 000
Foresterie et exploitation forestière	731 829 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	801 321 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	203 063 000
Fabrication des produits du bois	481 948 000
Foresterie et exploitation forestière	116 310 000

SASKATCHEWAN	
Population (1 ^{er} avril 2012) - 1 067 612	Bouleau à papier
AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux – nombre (2011)	303
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	343 720
Récolte – superficie (hectares) (2010)	9 694
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	1 919 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	11 066
Superficieensemencée (hectares) (2010)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	3 939 161
Superficie plantée (hectares) (2010)	1 915
COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	188 043 945
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	273 037 574
Produits bruts du bois	2 308 554
Produits de pâtes et papiers	201 999 969
Produits fabriqués en bois	68 729 051
Valeur des importations (dollars) (2011)	85 450 058
Produits bruts du bois	2 279 125
Produits de pâtes et papiers	38 918 920
Produits fabriqués en bois	44 252 013
INVENTAIRE	
Parcs provinciaux en superficie (million d'hectares)	1,1
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	3 300
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Mises en chantier (2011)	7 183
Dépenses en capital (dollars) (2011)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	1 800 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	216 750 000
Foresterie et exploitation forestière	42 531 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	55 766 000
Foresterie et exploitation forestière	12 526 000

MANITOBA	
Population (1 ^{er} avril 2012) - 1 258 260	Épinette blanche
AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux – nombre (2011)	315
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	126 844
Récolte – superficie (hectares) (2010)	Non disponible
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	1 275 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	140 055
Superficieensemencée (hectares) (2010)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	10 589 085
Superficie plantée (hectares) (2010)	6 367
COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	- 66 731 909
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	317 475 757
Produits bruts du bois	1 018 637
Produits de pâtes et papiers	230 892 840
Produits fabriqués en bois	85 564 280
Valeur des importations (dollars) (2011)	384 353 764
Produits bruts du bois	2 561 523
Produits de pâtes et papiers	272 742 758
Produits fabriqués en bois	109 049 483
INVENTAIRE	
Parcs provinciaux en superficie (million d'hectares)	4,2
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	5 700
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Mises en chantier (2011)	5 908
Dépenses en capital (dollars) (2011)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	1 300 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	365 425 000
Foresterie et exploitation forestière	44 791 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	82 263 000
Foresterie et exploitation forestière	7 959 000

ONTARIO	
Population (1 ^{er} avril 2012) - 13 445 408	
Pin blanc	
AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux – nombre (2011)	1 334
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	635 373
Récolte – superficie (hectares) (2010)	100 100
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	12 951 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	562 225
Superficieensemencée (hectares) (2010)	9 733
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	23 423 757
Superficie plantée (hectares) (2010)	40 858
COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	-709 886 065
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	4 092 938 340
Produits bruts du bois	50 980 505
Produits de pâtes et papiers	3 346 977 436
Produits fabriqués en bois	694 980 399
Valeur des importations (dollars) (2011)	4 924 681 103
Produits bruts du bois	49 883 198
Produits de pâtes et papiers	3 819 506 093
Produits fabriqués en bois	1 055 291 812
INVENTAIRE	
Parcs provinciaux en superficie (million d'hectares)	8,2
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	53 500
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	39 935
Mises en chantier (2011)	67 742
Dépenses en capital (dollars) (2011)	365 800 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	209 800 000
Fabrication des produits du bois	127 100 000
Foresterie et exploitation forestière	28 900 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	11 118 534 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	7 030 800 000
Fabrication des produits du bois	3 111 716 000
Foresterie et exploitation forestière	976 018 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	2 013 212 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 173 680 000
Fabrication des produits du bois	681 616 000
Foresterie et exploitation forestière	157 916 000

QUÉBEC	
Population (1 ^{er} avril 2012) - 8 013 073	
Bouleau jaune	
AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux – nombre (2011)	329
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	12 726
Récolte – superficie (hectares) (2010)	193 188
Récolte – volume (mètres cubes) (2011)	17 509 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	1 057 677
Superficieensemencée (hectares) (2010)	356
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	32 339 469
Superficie plantée (hectares) (2010)	115 069
COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	5 532 659 093
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	7 277 703 096
Produits bruts du bois	65 744 080
Produits de pâtes et papiers	5 704 273 025
Produits fabriqués en bois	1 507 685 991
Valeur des importations (dollars) (2011)	1 757 727 732
Produits bruts du bois	219 177 923
Produits de pâtes et papiers	1 097 130 979
Produits fabriqués en bois	441 418 830
INVENTAIRE	
Parcs provinciaux en superficie (sans compter les réserves fauniques) (millier d'hectares)	755
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	75 000
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	62 756
Mises en chantier (2011)	48 217
Dépenses en capital (dollars) (2011)	669 800 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	311 900 000
Fabrication des produits du bois	297 600 000
Foresterie et exploitation forestière	60 300 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	16 671 379 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	8 608 502 000
Fabrication des produits du bois	6 121 961 000
Foresterie et exploitation forestière	1 940 916 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	2 691 929 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 207 314 000
Fabrication des produits du bois	1 101 612 000
Foresterie et exploitation forestière	383 003 000

NOUVEAU-BRUNSWICK



Population (1^{er} avril 2012) - 756 030

Sapin baumier

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux – nombre (2011)	81
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	45
Récolte – superficie (hectares) (2010)	71 483
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	9 219 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	49 635
Superficieensemencée (hectares) (2010)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	3 885 486
Superficie plantée (hectares) (2010)	19 579

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	1 303 115 673
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	1 518 465 232
Produits bruts du bois	28 076 178
Produits de pâtes et papiers	1 145 628 558
Produits fabriqués en bois	344 760 496
Valeur des importations (dollars) (2011)	214 939 318
Produits bruts du bois	67 108 329
Produits de pâtes et papiers	101 079 516
Produits fabriqués en bois	46 751 473

INVENTAIRE

Parcs provinciaux en superficie (millier d'hectares)	3,8
--	-----

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	12 700
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	9 553
Mises en chantier (2011)	3 233
Dépenses en capital (dollars) (2011)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	9 600 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	909 056 000
Foresterie et exploitation forestière	519 181 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	165 433 000
Foresterie et exploitation forestière	84 343 000

NOUVELLE-ÉCOSSE



Population (1^{er} avril 2012) - 945 532

Épinette rouge

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux – nombre (2011)	116
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	136
Récolte – superficie (hectares) (2010)	40 954
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	4 482 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	Non disponible
Superficieensemencée (hectares) (2010)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	1 284 952
Superficie plantée (hectares) (2010)	8 292

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	675 532 751
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	725 361 695
Produits bruts du bois	25 828 827
Produits de pâtes et papiers	619 208 305
Produits fabriqués en bois	80 324 563
Valeur des importations (dollars) (2011)	50 210 281
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	17 511 721
Produits fabriqués en bois	32 698 560

INVENTAIRE

Parcs provinciaux en superficie (millier d'hectares)	31
--	----

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	6 400
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Mises en chantier (2011)	4 667
Dépenses en capital (dollars) (2011)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	Non disponible
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	540 850 000
Foresterie et exploitation forestière	156 444 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	99 623 000
Foresterie et exploitation forestière	34 643 000

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



Population (1^{er} avril 2012) - 145 883

Chêne rouge

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux – nombre (2011)	4
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	6
Récolte – superficie (hectares) (2010)	8 249
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	388 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	Non disponible
Superficieensemencée (hectares) (2010)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	337
Superficie plantée (hectares) (2010)	283

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	1 900 502
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	1 895 190
Produits bruts du bois	87 028
Produits de pâtes et papiers	1 668 574
Produits fabriqués en bois	139 588
Valeur des importations (dollars) (2011)	27 905
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	9 731
Produits fabriqués en bois	18 174

INVENTAIRE

Parcs provinciaux en superficie (millier d'hectares)	2
--	---

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	500
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Mises en chantier (2011)	975
Dépenses en capital (dollars) (2011)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	200 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	17 111 000
Foresterie et exploitation forestière	Non disponible
Traitements et salaires (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	3 445 000
Foresterie et exploitation forestière	Non disponible

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR



Population (1^{er} avril 2012) - 511 036

Épinette noire

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux – nombre (2011)	53
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)	594
Récolte – superficie (hectares) (2010)	16 977
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)	1 501 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)	99 772
Superficieensemencée (hectares) (2010)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)	2 061 674
Superficie plantée (hectares) (2010)	5 526

COMMERCE


Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)	154 360 315
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)	159 736 565
Produits bruts du bois	11 642
Produits de pâtes et papiers	156 351 882
Produits fabriqués en bois	3 373 041
Valeur des importations (dollars) (2011)	5 397 303
Produits bruts du bois	20 081
Produits de pâtes et papiers	5 147 599
Produits fabriqués en bois	229 623

INVENTAIRE

Parcs provinciaux en superficie (millier d'hectares)	35
--	----

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Emplois directs (nombre) (2011)	
Enquête sur la population active	2 000
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Mises en chantier (2011)	3 483
Dépenses en capital (dollars) (2011)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	200 000
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	58 979 000
Foresterie et exploitation forestière	54 763 000
Traitements et salaires (dollars) (2010)	Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	13 376 000
Foresterie et exploitation forestière	14 917 000

YUKON		
Population (1^{er} avril 2012) - 34 886		Sapin subalpin
AMÉNAGEMENT DES FORÊTS		
Feux – nombre (2011)		56
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)		39 091
Récolte – superficie (hectares) (2010)		300
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)		27 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)		55 105
Superficieensemencée (hectares) (2010)		35
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)		Non disponible
Superficie plantée (hectares) (2010)		35
COMMERCE		
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)		384 475
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)		425 638
Produits bruts du bois		12 951
Produits de pâtes et papiers		0
Produits fabriqués en bois		412 687
Valeur des importations (dollars) (2011)		41 163
Produits bruts du bois		0
Produits de pâtes et papiers		8 006
Produits fabriqués en bois		33 157
INVENTAIRE		
Parcs territoriaux en superficie (millier d'hectares)		933

TERRITOIRES DU NORD-OUEST		
Population (1^{er} avril 2012) - 43 346		Mélèze laricin
AMÉNAGEMENT DES FORÊTS		
Feux – nombre (2011)		207
Feux – superficie brûlée (hectares) (2011)		406 693
Récolte – superficie (hectares) (2010)		60
Récolte – volume (mètres cubes) (2010)		24 000
Superficie défoliée par les insectes et mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2010)		56 205
Superficieensemencée (hectares) (2010)		Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2011)		Non disponible
Superficie plantée (hectares) (2010)		27
COMMERCE		
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)		125 658
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)		129 989
Produits bruts du bois		0
Produits de pâtes et papiers		47 208
Produits fabriqués en bois		82 781
Valeur des importations (dollars) (2011)		4 331
Produits bruts du bois		0
Produits de pâtes et papiers		4 331
Produits fabriqués en bois		0
INVENTAIRE		
Parcs territoriaux en superficie (millier d'hectares)		13
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES		
Dépenses en capital (dollars) (2011)		Non disponible
Fabrication de produits de pâtes et papiers		Non disponible
Fabrication des produits du bois		Non disponible
Foresterie et exploitation forestière		200 000

NUNAVUT		
Population (1^{er} avril 2012) - 33 387		
COMMERCE		
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2011)		68 540
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2011)		69 210
Produits bruts du bois		26 190
Produits de pâtes et papiers		5 511
Produits fabriqués en bois		37 509
Valeur des importations (dollars) (2011)		670
Produits bruts du bois		52
Produits de pâtes et papiers		383
Produits fabriqués en bois		235

SOURCES D'INFORMATION

Les sources de données sur les profils statistiques des tableaux précédents sont mentionnées sous chaque type de données. Quand cela a été nécessaire, les données ont subi des mises en forme pour qu'elles soient plus cohérentes et plus précises. Toutes les données sont sujettes à révision.

Dans la plupart des cas, les résultats présentés viennent de données qui représentent l'année précédant la période du rapport. Cependant, il arrive que les données viennent de plusieurs sources. Dans ce cas, le temps requis pour les analyser est plus long. Ainsi, il peut arriver que les résultats viennent d'analyses de données qui ont été collectées au cours des deux ou trois années précédant la période du rapport.

La plupart des chiffres sont calculés pour l'année civile, mais certains sont fondés sur l'année financière du gouvernement fédéral (du 1^{er} avril au 31 mars). Les chiffres sont arrondis et dans le cas des données sur l'emploi, l'arrondissement est effectué à la centaine près.

Il peut se révéler hasardeux de comparer directement les données des différentes sections, étant donné qu'elles proviennent de différentes sources. Les statistiques de chacune peuvent avoir été compilées différemment.

LES ARBRES EMBLÉMATIQUES

Les profils montrent une illustration des arbres emblématiques désignés ou officiellement adoptés par les provinces et les territoires, sauf le Nunavut qui ne possède pas encore d'arbre emblématique.

Aménagement des forêts

ÉMISSION/PIÉGEAGE DU CARBONE

Dans le cas des terrains forestiers affectés par un changement d'affectation des terres, les chiffres sur le déboisement et le boisement indiquent des taux annuels, tandis que ceux sur l'émission et le piégeage d'équivalent CO₂ (éq. CO₂) montre des taux de l'année courante ainsi que des 20 années précédentes. Par conséquent, les chiffres d'émissions d'éq. CO₂ comprennent les émissions résiduelles des terres déboisées au cours des 20 dernières années, ceux du piégeage d'éq. CO₂ comprennent le piégeage continu qui se produit sur les terres qui ont été reboisées au cours des 20 dernières années.

Les émissions et le piégeage d'éq. CO₂ concordent exactement avec les chiffres les plus récents d'inventaire des gaz à effet de serre soumis à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans tous les cas, les émissions sont de signe positif tandis que le piégeage est de signe négatif.

Source : Rapport d'inventaire national 2012, Environnement Canada (basé sur les données et les analyses du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada)

FEUX

Les superficies brûlées de toutes les forêts du Canada.

Sources : Les figures de l'année la plus récente sont tirées du Centre interservices des feux de forêt du Canada. Les données des années précédentes ont été fournies par les provinces et territoires et sont disponibles dans la Base nationale de données sur les forêts

RÉCOLTE (VOLUME)

Les données nationales, provinciales et territoriales sur la récolte comprennent les données sur le bois rond industriel et le bois récolté pour le chauffage.

Source : Base nationale de données sur les forêts



SUPERFICIE DÉFOLIÉE PAR LES INSECTES ET MORTALITÉ DES ARBRES ATTRIBUABLE AUX SCOLYTES

Information sur les aires où la mortalité des arbres est due aux scolytes et sur les cas de défoliation modérée et grave.

La défoliation ne conduit pas toujours à la mortalité. Par exemple, des peuplements frappés par une défoliation modérée parviennent souvent à se rétablir sans que leur croissance n'en soit trop affectée. Les données sur la défoliation sont présentées par type d'insectes. Puisqu'une région donnée peut être affectée par plus d'un insecte à la fois, on peut alors obtenir un compte en double ou en triple, ce qui donne une surévaluation de la superficie totale défoliée.

Source : Base nationale de données sur les forêts

SUPERFICIE FORESTIÈRE CERTIFIÉE

Si une superficie forestière est certifiée en fonction de plus d'une des trois normes de l'aménagement forestier durable (Association canadienne de normalisation [CSA], Sustainable Forest Initiative [SFI] et Forest Stewardship Council [FSC]), la superficie n'est comptée qu'une seule fois; par conséquent, le total des certifications des normes de l'aménagement forestier durable peut être inférieur à la somme des parties.

Source : Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable

SUPERFICIE PLANTÉE ET ENSEMENCÉE

Total du territoire fédéral, privé et terres provinciales de la Couronne.

Source : Base nationale de données sur les forêts

Commerce

BALANCE COMMERCIALE

Différence entre la valeur des biens et des services qu'un pays exporte et la valeur des biens et des services qu'il importe.

Si les exportations d'un pays excèdent ses importations, il y a surplus commercial; si les importations dépassent les exportations, il y a déficit commercial.

Source : Statistique Canada, commerce de marchandises (extraction spéciale), données mensuelles

Inventaire forestier

CLASSIFICATION DU TERRITOIRE

Source : Inventaire forestier national 2006

TYPE FORESTIER

Source : Inventaire forestier national 2006

L'Inventaire forestier national utilise les définitions suivantes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture :

Autres terres boisées

Terres avec soit 1) un couvert d'arbres qui fait entre 5 et 10 % de la superficie totale, arbres dont la hauteur à maturité peut mesurer plus de 5 mètres, soit 2) un mélange d'arbustes, d'arbres et de boisés qui couvre plus de 10 % de la superficie. Ces terres comprennent les milieux humides arborés et les terres sur lesquelles poussent des arbres à faible croissance et des arbres épars. Sont exclues les terres à usage à prédominance agricole ou urbaine.

Autres terres dotées de couvert arboré

Terres avec un couvert arboré supérieur à 10 % de la superficie totale formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité. Comprend les groupes d'arbres se trouvant dans les paysages agricoles, les parcs, les jardins et autour des bâtiments. Comprend aussi les plantations forestières établies principalement à des fins autres que la production de bois, p. ex. les vergers.

Terrain forestier

Terrain avec un couvert arboré supérieur à 10 % de la superficie totale formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité. Sont exclus les terrains à prédominance urbaine et ceux utilisés à des fins d'agriculture.

Produits forestiers

CONSOMMATION INTÉRIEURE

Les figures sur la consommation relèvent de calculs établis par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

Cette information est seulement disponible à l'échelle nationale.

PRODUCTION

Arbres de Noël

Les quantités produites et leur valeur sont estimées suivant les calculs du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

Sources : Statistique Canada et Base nationale de données sur les forêts

Bois de sciage

Source : Statistique Canada, Production et livraisons de bois d'œuvre, données mensuelles (mètres cubes secs), Tableau CANSIM 303-0009, avril 2012

Panneaux de construction

Les données sur la production et la consommation des panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de grandes particules orientées) proviennent de APA-The Engineered Wood Association.

Papier journal, papier d'impression et d'écriture, pâte de bois

Les valeurs de production et de consommation sont évaluées avec les données du Conseil des produits des pâtes et papiers.

Produits de la sève d'érable

Source : Base nationale de données sur les forêts

Retombées économiques intérieures

CONTRIBUTION AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire d'économie d'un pays ou d'une région au cours d'une période donnée. (« Valeur sans double compte » signifie que les coûts intermédiaires de production d'un article ou d'un service ont été déduits.) Les valeurs des figures sont en dollars constants, et seulement disponibles pour le Canada. Les dollars constants servent à mesurer les variations de la valeur réelle du dollar dans une période donnée. Le dollar constant est la valeur réelle du dollar courant comparée à la valeur du dollar dans une année de référence spécifique. L'expression du PIB en dollars constants permet de mesurer la croissance réelle en enlevant l'effet de l'inflation.

Source : Statistique Canada, Produit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données mensuelles (dollars), Tableau CANSIM 379-0027, mars 2012 et certains indicateurs économiques, comptes économiques provinciaux, données annuelles, Tableau CANSIM 384-0013, avril 2012

DÉPENSES EN CAPITAL ET RÉPARATIONS

Les dépenses en capital sont constituées du coût d'acquisition, de construction et d'installation ou de location d'usines, de machinerie et d'équipement durables, que ce soit ou non à des fins de remplacement ou d'ajout à des biens existants. Les dépenses immobilisées servant par exemple à payer des études de faisabilité, des honoraires d'architecte, d'avocat ou d'ingénieur et des frais d'installation, la valeur des immobilisations implantées par une entreprise, soit par voie de sous-traitance, soit par son propre personnel, ainsi que les frais d'intérêt capitalisés découlant des prêts qui financent les immobilisations sont aussi comprises dans les dépenses en capital.

Les dépenses en réparations sont constituées du coût de réparation et d'entretien des charpentes, de la machinerie et de l'équipement.

Source : Statistique Canada, dépenses en immobilisations et réparations, selon le secteur et la province, données annuelles (dollars), Tableau CANSIM 029-0005, et dépenses en immobilisations et réparations, selon les secteurs de l'industrie 31-33, fabrication, données annuelles (dollars), Tableau CANSIM 029-0009, mars 2012

EMPLOI DIRECT

Toute personne qui travaille directement pour l'une ou l'autre des industries suivantes : foresterie et exploitation forestière, industrie impliquée dans les activités de soutien à la foresterie, fabrication de produits de pâtes et papiers, fabrication des produits du bois.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada. On utilise les données de l'EPA pour saisir la part de travail indépendant dans le secteur forestier. Les données de l'EERH comptent être utilisées à des fins de comparaison de l'emploi direct en foresterie avec l'emploi direct observé d'autres secteurs.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2012 (extraction spéciale) et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, estimations non désaisonnalisées, selon le type d'employé d'une sélection d'industries selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données mensuelles (personnes), Tableau CANSIM 281-0023, mars 2012



MISES EN CHANTIER AU CANADA – DONNÉES DÉSAISONNALISÉES ANNUALISÉES

Taux d'ajustement servant à éliminer la variabilité saisonnière dans les données d'économie ou d'affaires.

Le temps de l'année où le taux a été calculé affectera la plupart des données. Ajuster les données en fonction de la saison permet d'obtenir des comparaisons plus précises d'un mois à l'autre. Les données désaisonnalisées annualisées résultent de la division du taux annuel

non ajusté, pour un mois donné, par un facteur lié à la saison; cela donne le taux annuel ajusté pour ce mois. Ces ajustements sont souvent utilisés quand il s'agit de livrer au public des données sur l'économie.

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

REVENUS DES BIENS FABRIQUÉS

Revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matières appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et de frais de service de fabrication ou de travail à forfait.

Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière : exploitation forestière, statistiques principales selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, Tableau CANSIM 301-0007 et statistiques principales sur les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, Tableau CANSIM 301-0006

TRAITEMENTS ET SALAIRES

Les salaires et traitements couvrent tous les gains d'emploi versés aux résidents canadiens pour le travail effectué, en espèces ou en nature, et avant toute déduction au chapitre des impôts sur le revenu et des cotisations aux régimes de retraite, à l'assurance-emploi et à d'autres programmes d'assurance sociale.

Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière : exploitation forestière, statistiques principales selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, Tableau CANSIM 301-0007 et statistiques principales sur les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, Tableau CANSIM 301-0006

A photograph of a forest path. In the foreground, a large, dark tree trunk with rough bark stands prominently on the right side. To its left, a dirt path winds through a lush green forest. The path is dappled with sunlight and shadows. The background is filled with tall, thin trees and dense foliage. A blue banner with a white border is overlaid on the left side of the image, containing the text 'INDICATEURS DE DURABILITÉ' in white capital letters.

INDICATEURS DE DURABILITÉ

La plupart des Canadiens savent que si l'on veut gérer nos forêts de manière responsable et durable il faut trouver un équilibre entre la préservation de la qualité de l'environnement, l'essor de l'économie et la multiplication des retombées sociales.

L'aménagement forestier envisagé dans la perspective de la durabilité s'inscrit dans une démarche suivant laquelle ces différents aspects et l'équilibre entre eux sont considérés, de telle sorte que les attentes et les besoins de tous les utilisateurs des forêts puissent être comblés aujourd'hui et dans l'avenir. Les Canadiens comptent sur leurs gouvernements pour qu'ils jouent le rôle de gardien responsable des ressources forestières; par ailleurs, on veut de plus en plus des produits forestiers qui proviennent de sources gérées de manière durable sur les marchés étrangers.

Comment peut-on déterminer si l'on réussit effectivement à atteindre l'équilibre souhaité dans la gestion des ressources forestières? Comment mesurer les progrès accomplis en matière d'aménagement forestier durable au pays? La réponse est simple : on se sert d'indicateurs, qui constituent des mesures objectives sur lesquelles il est possible de recueillir des données, ce qui permet de suivre l'évolution de ces indicateurs au fil du temps.

Les mesures effectuées sur les *indicateurs de durabilité* constituent un moyen pratique, fondé sur la science, qui permet aux représentants des gouvernements, aux

membres de l'industrie, aux chercheurs et au public de définir, d'évaluer, de suivre et de publier les progrès accomplis en matière d'aménagement forestier durable. On peut aussi utiliser les indicateurs de durabilité pour déterminer comment on pourrait améliorer l'aménagement forestier.

À l'échelle nationale, le Canada se base sur une série de 46 indicateurs qui représentent toute la gamme des composantes des ressources forestières que les Canadiens veulent préserver ou maintenir. Ces composantes comprennent la diversité biologique, l'état et la productivité des écosystèmes, le sol et l'eau, les cycles écologiques planétaires, les avantages économiques et sociaux ainsi que la responsabilité de la société. Comme la durabilité suppose la réalisation d'un équilibre entre les aspects environnementaux, économiques et sociaux, il est impossible d'utiliser un seul indicateur pour évaluer l'aménagement forestier durable. Pour avoir un portrait juste de la situation, il faut tenir compte de l'ensemble des indicateurs.

Les 13 indicateurs présentés ici à titre d'exemple (portant sur cinq des six composantes forestières), avec les plus récentes données dont on dispose sur eux, montrent comment l'information recueillie sur chaque mesure contribue à l'évaluation et à la compréhension des progrès effectués par le Canada au chapitre de l'aménagement forestier durable. On trouve la liste complète des indicateurs à l'adresse scf.rncan.gc.ca.



DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

La diversité biologique (que l'on appelle souvent « biodiversité », pour faire plus court), désigne la multitude des espèces et des écosystèmes de la terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie.

Ce réseau complexe et étroitement tissé de diversité est ce qui permet aux organismes et aux écosystèmes de réagir et de s'adapter au changement environnemental. La préservation de la biodiversité est donc essentielle au maintien à long terme de la santé des forêts du Canada et de leur productivité envisagé dans la perspective de la durabilité.

Situation des espèces en péril associées à la forêt

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

Les changements observés au cours du temps dans l'état de conservation des espèces végétales et animales associées à la forêt sont un indicateur utilisé dans l'évaluation des pratiques d'aménagement forestier durable au Canada. Les espèces associées à la forêt requièrent un habitat forestier pour compléter leur cycle de vie.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) se rencontre chaque année pour évaluer l'état de conservation des espèces dont on pense qu'elles sont en péril jusqu'à un certain degré.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Il y a actuellement au Canada 349 espèces associées à la forêt qui sont en péril d'après la liste du COSEPAC.

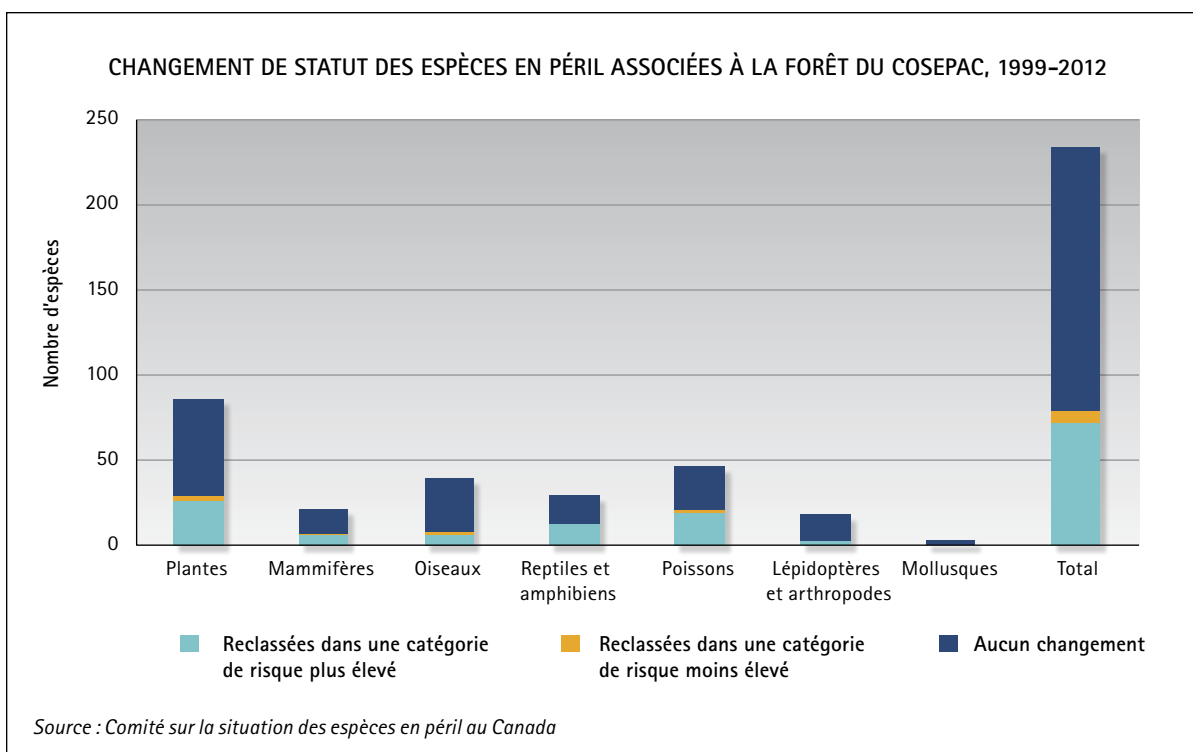
En mai 2012, le COSEPAC a réévalué ou évalué pour la première fois 39 espèces en péril. Parmi elles, 21 sont des espèces associées à la forêt :

- Deux espèces ont été ajoutées à la liste depuis la dernière évaluation, soit l'ours grizzli (population de l'Ouest) et la limace à grand manteau, toutes deux désignées espèces préoccupantes.
- Parmi les 19 espèces réévaluées, 10 ont conservé le même statut, 7 sont passées à une catégorie de risque plus élevé, 1 est passée à une catégorie de risque moins élevé, et 1 a été retirée de la liste des espèces en péril (l'espèce n'est plus considérée comme en péril).

Le COSEPAC a déterminé que la perte et la dégradation de l'habitat constituaient la principale menace des espèces sauvages au Canada. Le changement climatique, la pollution et la surexploitation des ressources (p. ex., chasse et pêche) sont aussi des facteurs de menace. Dans le cas de l'ours grizzli, cependant, la mortalité attribuable à l'être humain et la destruction de l'habitat ont réduit de plus de 50 % l'aire de répartition de l'espèce au cours des 100 dernières années. Dans la portion septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce, où les ours sont régulièrement en contact avec des humains, de nombreuses populations sont en déclin. Au nord, les répercussions, sur les ours,

de l'extraction actuelle des ressources naturelles et de l'intensification de leur exploitation sont des sources de préoccupation.

Le graphique qui suit montre les changements de statut de 234 espèces en péril associées à la forêt du COSEPAC entre 1999 et 2012. Ne figurent pas sur le graphique les 115 espèces qui ont été évaluées une seule fois jusqu'ici (ce qui signifie qu'il n'y a aucun changement connu dans leur statut) ou sur lesquelles les données sont insuffisantes pour déterminer leur statut.



ÉTAT ET PRODUCTIVITÉ DES ÉCOSYSTÈMES

Les écosystèmes forestiers du Canada doivent être résilients pour s'adapter aux perturbations d'origine naturelle et se régénérer — incendies de forêt et infestations d'insectes —, de même qu'aux perturbations d'origine humaine, comme la récolte du bois.

Il est nécessaire de savoir où se produisent ces perturbations, leur portée ainsi que leurs effets sur les fonctions et les processus écologiques si l'on veut continuer de tirer des bénéfices des terres forestières de manière durable.

Proportion des aires de coupe régénérées de façon artificielle et naturelle

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

La régénération réussie des superficies récoltées assure la production de fibre ligneuse des terrains forestiers et l'offre continue des écoservices clés, tels que le stockage du carbone, la régulation de l'eau en termes de qualité et de quantité et l'apport de possibilités récréatives et d'habitats fauniques.

Au Canada, les lois provinciales exigent que les secteurs des terres provinciales de la Couronne qui sont récoltés soient régénérés convenablement. Il revient aux provinces d'établir les normes et règlements qui détermineront si une superficie récoltée donnée s'est bien régénérée. Les normes varient entre les provinces, mais comprennent généralement les mêmes critères de composition d'espèces, de densité et de distribution; d'âge et de hauteur des arbres en régénération; de distribution de divers types de forêts et de classes d'âges au sein du paysage. Les superficies récoltées doivent satisfaire aux normes provinciales de régénération dans un délai de temps spécifique.

La régénération artificielle (plantation et ensemencement) augmente la probabilité d'atteindre, par la régénération, la composition souhaitée des espèces de la forêt à venir de même que de contrôler au maximum leur densité et leur coefficient de distribution.

La régénération naturelle peut être efficace quand elle est prescrite dans certaines conditions et dans le cas de certaines espèces, telles que le tremble ou les épinettes des basses terres. Le principal avantage de la régénération naturelle est qu'elle ne requiert qu'un minimum d'assistance humaine, ce qui la rend potentiellement moins coûteuse que la régénération artificielle. Cependant, le contrôle sur la composition en espèces est moindre, et des mesures correctives, telles que l'éclaircie ou la plantation intercalaire, peuvent être nécessaires pour la régulation de la densité et la distribution des essences conformément aux normes en matière de régénération.

La proportion de superficies régénérées naturellement et artificiellement peut fluctuer en fonction de plusieurs facteurs, dont l'intensité de la récolte, le type de forêt récoltée et la superficie touchée par les perturbations naturelles telles que les incendies, les infestations d'insectes et le vent. Par exemple, l'importance de superficies brûlées dont on a récupéré le bois peut influencer les taux annuels de régénération, parce que les superficies de récupération peuvent autant convenir à la régénération naturelle qu'à l'artificielle, compte tenu du site et de la composition d'espèces originelle.

La superficie totale régénérée est souvent corrélée avec la superficie récoltée, mais les taux de régénération généralement observés sont décalés d'approximativement deux ans par rapport à l'année où la perturbation a eu lieu.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Jusqu'au début des années 1950, les forestiers qui aménageaient les forêts équiennes comptaient presque exclusivement sur la régénération naturelle dans les superficies récoltées. Récemment, avec l'amélioration des techniques, l'apport d'outils plus efficaces et avec l'évolution des normes provinciales de régénération, la régénération naturelle et la régénération artificielle représentent chacune approximativement la moitié de la superficie totale des fiducies foncières qui se régénèrent annuellement au Canada.

Entre 2009 et 2010, la superficie régénérée artificiellement a augmenté de 1,8 %¹. À l'inverse, le nombre total de semis plantés a chuté de 1,0 % pour atteindre sa valeur la plus basse en 20 ans, soit 512 millions. Par rapport à la moyenne sur 10 ans, la superficie régénérée artificiellement et le nombre de semis plantés ont connu une baisse respective de 10,3 et de 13,4 %. Cependant, en 2010, la superficie artificiellement régénérée a augmenté pour la première fois depuis la forte diminution (42 %) de la superficie récoltée annuellement, qui est passée de sa valeur la plus élevée en 10 ans, en 2005, à sa valeur la plus faible en 10 ans, en 2009.

La chute du taux de récolte a commencé avec le début de l'effondrement du marché immobilier aux États-Unis et avec la baisse de la demande en produits en bois massifs canadiens. La diminution de la demande en produits de pâtes et papiers a également fait ralentir la production dans ce secteur, ce qui s'est répercuté sur le taux de récolte.

La proportion de superficie régénérée artificiellement par rapport à la superficie régénérée naturellement a augmenté en 2010. Cette proportion a été estimée à 67,4 % de la superficie récoltée au total en 2010². Cette déviation par rapport à la différence enregistrée dans le passé entre la régénération artificielle et la régénération naturelle tient peut-être au type de forêts récoltées. Par exemple, une diminution de la demande en produits en bois de feuillus entraînerait une baisse du nombre de peuplements à prédominance de feuillus récoltés, et donc, à une diminution de la régénération naturelle de ces peuplements. De manière similaire, si la récolte des conifères se déplaçait des basses terres vers les hautes terres, il faudrait intensifier la régénération artificielle.

La superficie totale régénérée naturellement va probablement continuer à diminuer jusqu'au recouvrement bien établi des taux de récolte, lequel va dépendre de l'amélioration de la demande nord-américaine et internationale en produits forestiers canadiens.

SUPERFICIE RÉCOLTÉE ET RÉGÉNÉRÉE AU CANADA DE FAÇON ARTIFICIELLE ET NATURELLE, ENTRE 2008 ET 2010

	Superficie (hectares)	Pourcentage de superficie récoltée en 2008 ^a	Pourcentage de changement de superficie par rapport à l'année précédente	Pourcentage de changement de superficie par rapport à la moyenne sur 10 ans ^b
Récolte (2008) ^a	595 000		-14,0	-31,0
Mode de régénération				
Naturel ^c	219 000	36,8	-26,5	-47,2
Artificiel	401 000	67,4	1,8	-10,3
Plantation	390 000	65,5	3,2	-7,9
Ensemencement	11 000	1,8	-30,4	-53,3

^a Avec un décalage supposé de deux ans entre la récolte et la régénération. Les données sur les superficies récoltées datent de 2008. La portion des superficies récoltées en 2008 qui est régénérée est calculée par la division des données de 2010 par celles de 2008.

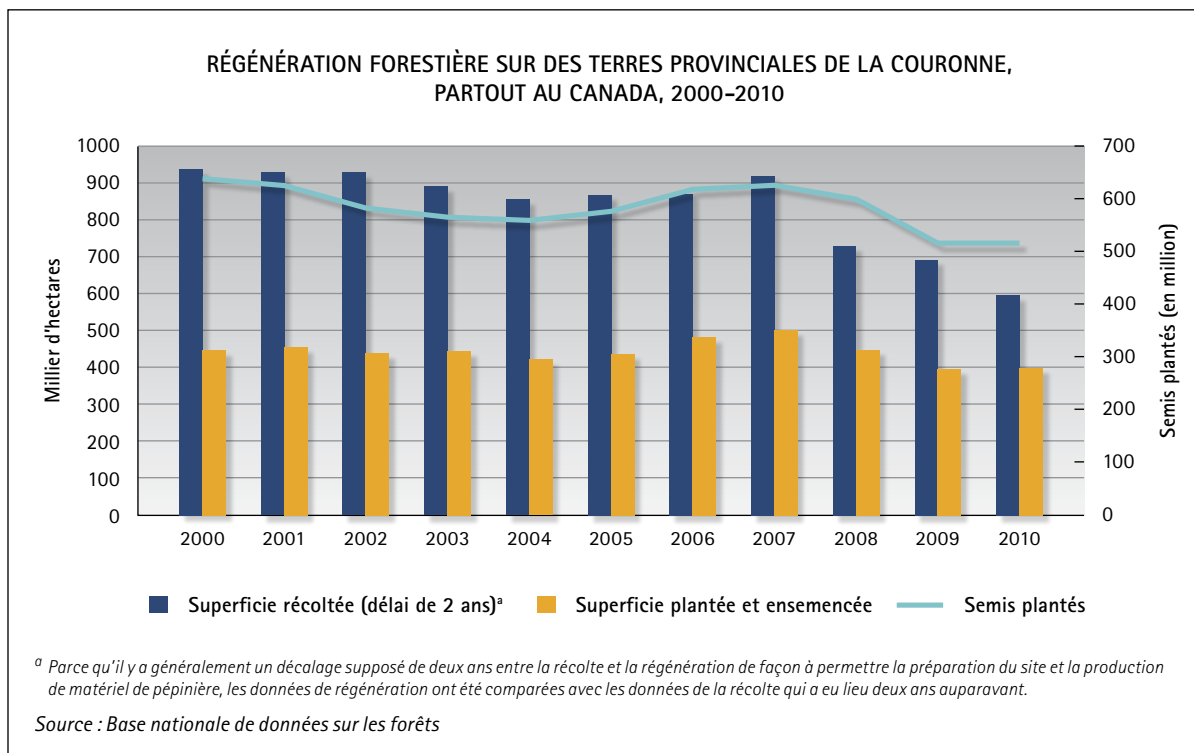
^b La moyenne de 10 ans de superficies récoltées porte sur les années 1998-2007 et la moyenne de 10 ans de superficies régénérées naturellement et artificiellement porte sur les années 2000-2009.

^c Régénération naturelle = Récolte en 2008 moins la régénération artificielle en 2010.

Source : Base nationale de données sur les forêts

1 Données sur les forêts équiennes des terres de la Couronne partout au Canada. Les terres fédérales et privées sont exclues.

2 Puisqu'il y a généralement un décalage de deux ans entre la récolte et la régénération de façon à permettre la préparation du site et la production de matériel de pépinière, les données de régénération de 2010 sont comparées aux données de récolte de 2008.



Superficies forestières ajoutées et perdues

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

Savoir comment et pourquoi les superficies forestières se modifient au fil du temps est crucial si l'on veut gérer les forêts de manière durable puisque ces changements peuvent entraîner des pertes à long terme (p. ex., le déboisement) ou des ajouts (p. ex., le boisement) de superficies forestières du Canada.

- Le *déboisement* est la conversion à long terme de terrains forestiers pour l'utilisation à d'autres fins. La principale cause de déboisement au Canada est la conversion de terrains forestiers à des fins agricoles ou à des fins de développement industriel, d'extraction de ressources et d'expansion urbaine. La récolte, lorsqu'elle est suivie de régénération, ne constitue pas du déboisement.
- Le *boisement* est l'établissement de nouvelles forêts sur des terrains qui n'étaient pas boisés.

Vu que les forêts constituent une source d'écoservices, comme la purification de l'eau et le contrôle de l'érosion, les superficies ajoutées et perdues ont une

incidence sur la conservation des sols et de l'eau ainsi que sur la capacité globale des forêts à se remettre des perturbations naturelles et anthropiques. De plus, les écosystèmes forestiers sont des puits ou des sources de carbone. Ainsi, la surveillance des changements dans les ajouts et les pertes aide les chercheurs à déterminer la capacité du Canada de satisfaire à ses obligations liées au changement climatique.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Au cours des deux dernières décennies, au Canada, le taux annuel de déboisement a décliné, soit la diminution de juste un peu plus de 64 000 hectares en 1990 à quelque 45 000 hectares en 2010. Des pics ont été enregistrés sur de courtes périodes pendant ce déclin, cependant, ce fût lorsque des terres forestières ont été submergées par des réservoirs d'eau associés à de grands projets d'hydroélectricité. Par exemple, 35 000 hectares de superficie forestière ont été perdus dans le milieu des années 1990 et 28 000 hectares ont été perdus dans le milieu des années 2000, en raison de la création de réservoirs.

En 2010, le déboisement a entraîné des émissions nettes de 15,7 millions de tonnes d'équivalents CO₂, soit une diminution par rapport aux 27,5 millions de tonnes émises en 1990. (Ces nombres représentent les transferts latéraux du carbone de l'écosystème forestier au secteur des produits forestiers en termes [1] d'émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et [2] d'émissions résiduelles du déboisement des années précédentes.)

Le boisement réalisé au Canada depuis 1990 a une superficie limitée comparativement à la superficie totale des terrains forestiers. Des millions d'arbres sont plantés chaque année pour suppléer à la régénération naturelle, mais ces efforts s'inscrivent cependant dans l'aménagement forestier durable de régions qui ont déjà porté des forêts. Des programmes de plantation d'arbres sont menés dans plusieurs régions urbaines et rurales, dont le Québec, l'Ontario et les provinces des Prairies.

ESTIMATION DE LA SUPERFICIE DÉBOISÉE AU CANADA (EN HECTARES) PAR SECTEUR INDUSTRIEL, 1990–2010

Secteur	Année				
	1990	1995	2000	2005	2010
Agriculture	41 900	22 400	20 500	19 100	19 100
Extraction de la tourbe	900	700	500	0	0
Foresterie ^a	4 100	4 400	4 500	4 500	4 500
Industriel et transport ^b					
Exploitation minière	2 300	2 500	2 500	2 500	2 400
Industriel	900	800	800	800	800
Pétrole et gaz	5 300	5 900	8 900	10 600	10 600
Transport	1 700	1 500	1 400	1 300	1 300
Infrastructure pour l'hydroélectricité ^c	2 600	1 500	900	1 000	700
Loisirs ^d	800	900	800	700	700
Municipal ^e	3 900	3 700	4 200	4 600	4 600
Total^f	64 400	44 200	45 000	45 200	44 800

^a Résultant de la création de chemins forestiers permanents.

^b Y compris les mines, les gravières, les projets d'extraction de pétrole et de gaz et la construction de grandes routes.

^c Exclut les réservoirs.

^d Y compris les pentes de ski et les terrains de golf.

^e Y compris le développement urbain.

^f Les chiffres ont été ajustés en fonction de l'arrondissement.

Source : Environnement Canada, 2012

Superficies forestières perturbées par les incendies, les insectes, les maladies et la récolte

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

Les forêts se modifient constamment, parce qu'elles sont constamment soumises aux perturbations naturelles comme les incendies, les attaques d'insectes et les maladies. Les perturbations naturelles présentent une part importante du processus de renouvellement des forêts.

Les forêts subissent aussi l'activité industrielle comme l'exploitation forestière, l'aménagement de routes, l'exploitation pétrolière et gazière et d'autres activités humaines.

Les forestiers étudient les perturbations d'origine naturelle et humaine afin de mieux comprendre l'évolution des écosystèmes forestiers. Ils tiennent aussi de plus en plus compte des phénomènes naturels pour guider la planification de la récolte, en s'efforçant de faire en sorte que leurs pratiques facilitent la régénération naturelle et le rétablissement de la productivité des écosystèmes après une récolte.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Incendies

En 2011, on a signalé 4 608 incendies forestiers au Canada, ce qui équivaut approximativement aux deux tiers de la moyenne décennale précédente (2001-2010). La superficie brûlée en 2011 (2,6 millions d'hectares) était également de 15 % inférieure à la moyenne sur 10 ans.

La saison des feux 2010 a été exceptionnellement intense : elle a dévasté deux fois la superficie moyenne brûlée annuellement. Les conditions plus sèches que la moyenne se sont maintenues à l'automne, l'indice de sécheresse (un indice national qui reflète l'état de sécheresse des strates forestières sous-jacentes) indiquant des conditions extrêmes dans une bonne partie de l'Ouest du Canada et des Territoires. Cependant, sous l'effet de La Niña, les chutes de neige et les précipitations ont été inhabituellement importantes dans une grande partie du Canada. Par conséquent, le printemps a été tardif en 2011, de sorte que les conditions de sécheresse

ont été atténuées de beaucoup partout au pays, sauf en Colombie-Britannique, en Alberta et au Yukon.

Même si l'activité des feux a été inférieure à la moyenne en 2011, on a enregistré cette année-là plusieurs cas d'incendies graves, les plus mémorables s'étant produits en Alberta et en Ontario.

- De forts vents secs soufflant en rafales allant jusqu'à 70 kilomètres-heure combinés à un manque de précipitations ont créé des conditions alarmantes dans la plus grande partie du Nord de l'Alberta la fin de semaine du 14 et du 15 mai. Ces phénomènes ont causé l'incendie de Slave Lake, qui a dévasté plus de 400 domiciles dans cette communauté et causé plus de 700 millions de dollars de pertes assurables; ils ont aussi provoqué les incendies de Richardson Fires, qui se sont propagés sur plus de 500 000 hectares, une superficie qui a finalement représenté environ 20 % de la superficie totale brûlée au Canada en 2011.
- Pendant la saison des feux en Ontario en 2011, 1 334 incendies ont dévasté 635 373 hectares — la plus vaste superficie jamais brûlée en une année dans cette province (la moyenne sur 10 ans est de 1 109 touchant une superficie de 76 837 hectares). La plupart des incendies ont été déclenchés par la foudre au passage de tempêtes dans le nord et dans le sud de la province. En juillet seulement, 650 incendies ont brûlé 558 000 hectares.

Insectes

En 2010, environ 12,7 millions d'hectares de forêts comptaient des arbres tués par des coléoptères ou défoliés par d'autres insectes, ce qui est inférieur à la valeur enregistrée l'année précédente, soit 15,2 millions d'hectares.

De 1998 à 2011, le dendroctone du pin ponderosa a tué l'équivalent de plus de 710 millions de mètres cubes de pin en Colombie-Britannique, ce qui représente plus de 50 % du volume de pin d'importance commerciale dans la province.

Depuis que le dendroctone du pin ponderosa a envahi le Nord de l'Alberta en 2001, il a touché environ 1,3 million d'hectares de forêts dans cette province. Les efforts des autorités albertaines pour lutter contre cet insecte, de même que des conditions météorologiques défavorables pour la survie de l'insecte, ont permis de réduire de manière significative les populations de dendroctones dans le Sud et dans le Centre de l'Alberta. Toutefois, les populations de dendroctones continuent de croître et de s'étendre dans le Nord-Ouest de l'Alberta et le Nord-Est de la Colombie-Britannique, et se rapprochent de la frontière des Territoires du Nord-Ouest. Dans l'avenir, l'expansion des populations de cet insecte vers le nord et vers l'est dépendra d'une série de facteurs : sa capacité à survivre à l'hiver, son développement pendant la saison estivale, ses interactions avec les espèces d'arbres hôtes actuelles et nouvelles, l'aire de répartition des arbres hôtes vulnérables ainsi que l'efficacité des mesures de lutte.

Certaines infestations d'insectes sont cycliques, atteignant leur point culminant de façon périodique dans certaines régions du pays. Par exemple, les infestations de tordeuse des bourgeons de l'épinette se produisent à intervalles d'environ 35 à 40 ans dans l'Est du Canada. La dernière épidémie a couvert plus de 50 millions d'hectares dans les années 1970, puis a décliné à moins d'un million d'hectares à la fin des années 1990. Depuis ce temps, la population de cet insecte a connu des résurgences et des déclinés dans différentes régions de la grande zone de distribution de la tordeuse au Canada.

Les aménagistes forestiers sont particulièrement inquiets des organismes nuisibles envahissants, en raison de l'incertitude qui plane sur l'impact des nouvelles espèces sur les écosystèmes existants. Par exemple, depuis qu'il a été détecté à Windsor en Ontario en 2002, l'agrile du frêne a détruit des millions de frênes dans certaines régions de l'Ontario et du Québec. L'insecte continue de se propager dans de nouvelles régions, causant des dommages économiques et écologiques considérables.

Maladies

À titre d'agents de perturbation des écosystèmes forestiers, les maladies (ou pathogènes forestiers) sont des facteurs importants de diversité – modelant la structure et les fonctions des forêts. Les pathogènes jouent aussi un rôle majeur dans la décomposition et dans le cycle du carbone dans les forêts canadiennes.

Les pathogènes forestiers indigènes ont évolué avec les communautés forestières naturelles pour atteindre un état d'équilibre. Cependant, ils peuvent toutefois devenir très destructeurs lorsque l'équilibre naturel est rompu par des activités d'aménagement forestier, par des changements dans le climat, par des incendies ou par des insectes.

Au Canada, par exemple, on sait que le pourridié-agaric causé par les espèces du genre *Armillaria* touche 203 millions d'hectares de forêts actuellement, et l'infection persiste longtemps chez presque toutes les essences. Des relevés du Douglas effectués en Colombie-Britannique et de l'épinette et du sapin baumier en Ontario ont révélé que l'infection par le pourridié-agaric augmentait régulièrement avec l'âge du peuplement, qu'il s'agisse de peuplements récoltés puis reboisés ou de peuplements naturels ayant été perturbés. Un autre exemple est la maladie du rond, qui touche maintenant un nombre croissant de peuplements forestiers et qui est présente dans des régions auparavant exemptes de cette maladie.

Plusieurs pathogènes forestiers envahissants exotiques sont également importants dans les forêts canadiennes; ils ont le pouvoir de menacer la survie de certaines essences. Par exemple, la rouille vésiculeuse du pin blanc a détruit de vastes peuplements de pins depuis son introduction au Canada, dans les années 1900. Un autre pathogène exotique, la race européenne du champignon qui cause le chancre scléroderrien dans les forêts de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, est maintenant devenu un problème considérable à Terre-Neuve. Dans cette province, le champignon a réussi à pénétrer dans une zone de quarantaine établie dans la péninsule d'Avalon, et il menace les peuplements indigènes de pin rouge sur l'île.

Certains facteurs environnementaux, comme la sécheresse, la pollution atmosphérique, des températures extrêmes et des carences nutritives, peuvent causer directement des maladies ou rendre les arbres plus vulnérables aux attaques d'organismes pathogènes. Ainsi, le dépérissement continu et le déclin du peuplier faux-tremble dans l'Ouest du Canada, ainsi que dans le Nord de l'Ontario, ont été attribués aux effets combinés de la défoliation causée par les insectes, de pathogènes et d'épisodes de gel et de dégel.

Depuis 2009, les printemps plus doux et plus humides qu'a connus le Québec ont favorisé le développement de nombreuses maladies foliaires dans cette province, comme la brûlure en bandes brunes des aiguilles et la rouille suisse des aiguilles chez le pin blanc, la brûlure des pousses et la brûlure des aiguilles chez le sapin baumier, ainsi que l'antracnose chez les érables et les chênes. Un phénomène semblable a été observé en Ontario, où les peupliers ont été affectés par les taches d'encre sur plus de 1 800 hectares de forêts dans le Nord de la province en 2009, ainsi que dans le Sud du Nouveau-Brunswick, où certains peuplements de pin rouge sont infectés par le champignon *Sirococcus conigenus*, qui cause la brûlure des pousses. Ces maladies foliaires ne mettent habituellement pas en péril la survie des arbres touchés, mais elles réduisent leur croissance.

Récolte

L'exploitation des forêts du Canada est essentiellement réglementée par les provinces et territoires.

Au Canada, la loi exige que tous les secteurs forestiers récoltés soient reboisés. De plus, bien des pratiques d'aménagement forestier sont conçues pour imiter des perturbations naturelles telles que les feux de forêt. Ces pratiques ont l'avantage de préserver les attributs naturels des forêts canadiennes et leur capacité d'adaptation au changement, compte tenu des facteurs économiques et sociaux liés à l'exploitation forestière.

En 2010, environ 688 000 hectares de forêts ont été récoltés sur les terres provinciales/territoriales, fédérales et privées, ce qui représente à peu près 0,18 % de toutes les forêts et autres terres boisées au Canada.

SUPERFICIES FORESTIÈRES PERTURBÉES AU CANADA, SELON LA CAUSE, EN 2010 OU 2011
(année des plus récentes données disponibles)

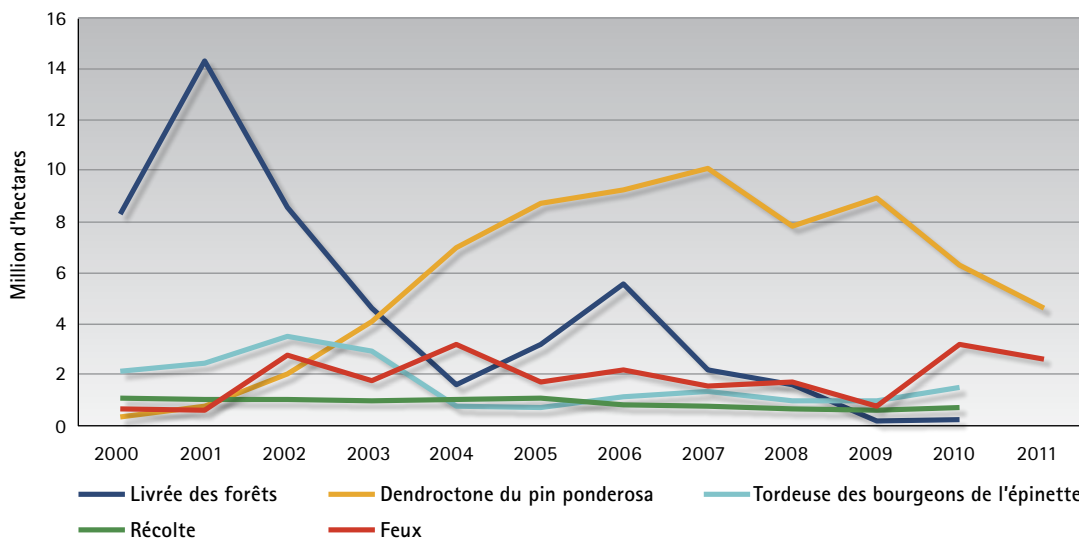
Cause de la perturbation	Million d'hectares	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente
Superficie brûlée (2011)	2,6	-14,6
Superficie défoliée par des infestations importantes de ravageurs ^a		
Dendroctone du pin ponderosa (2011)	4,6	-26,4
Livree des forêts (2010)	0,2	43,1
Tordeuse des bourgeons de l'épinette (2010)	1,5	53,2
Superficie affectée par des pathogènes		
Pourridié-agaric ^b	203,0	0,0
Superficie récoltée (2010)	0,7	12,2

^a Y compris la superficie de défoliation modérée à grave.

^b La superficie touchée demeure constante d'une année à l'autre, mais la maladie empire.

Sources : Centre interservices des feux de forêt du Canada, Base nationale de données sur les forêts et Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique

**SUPERFICIES FORESTIÈRES PERTURBÉES ANNUELLEMENT PAR LES INCENDIES,
LES INSECTES (TROIS ESPÈCES) ET LA RÉCOLTE, 2000-2011**



Sources : Centre interservices des feux de forêt du Canada, Base nationale de données sur les forêts et Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique

RÔLE DANS LES CYCLES ÉCOLOGIQUES PLANÉTAIRES

Les forêts jouent un rôle important dans le soutien et le maintien des cycles écologiques planétaires — cycles qui sont quant à eux essentiels à la durabilité des forêts.

Les forêts dépendent — en plus d'y contribuer — des processus d'autorégulation, nombreux et complexes, qui interviennent dans le recyclage du carbone, de l'eau, de l'azote et autres éléments nécessaires à la vie. La façon dont les forêts sont gérées peut avoir une incidence sur le rôle qu'elles jouent dans tous ces cycles.

Émission/absorption de carbone dans les forêts aménagées du Canada

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

Les activités d'aménagement visant à accroître le stockage de carbone dans les écosystèmes forestiers du Canada pourraient aider à atténuer les effets du changement climatique.

Les émissions et l'absorption de carbone dans les forêts aménagées fournissent une indication importante de leur contribution au cycle planétaire du carbone ainsi que des impacts toujours changeants des processus naturels. Il est également important de surveiller les tendances des émissions et de l'absorption du carbone afin que, dans l'avenir, le rôle des forêts du Canada dans le cycle planétaire du carbone puisse être anticipé et que l'on puisse suivre les activités d'atténuation du secteur forestier.

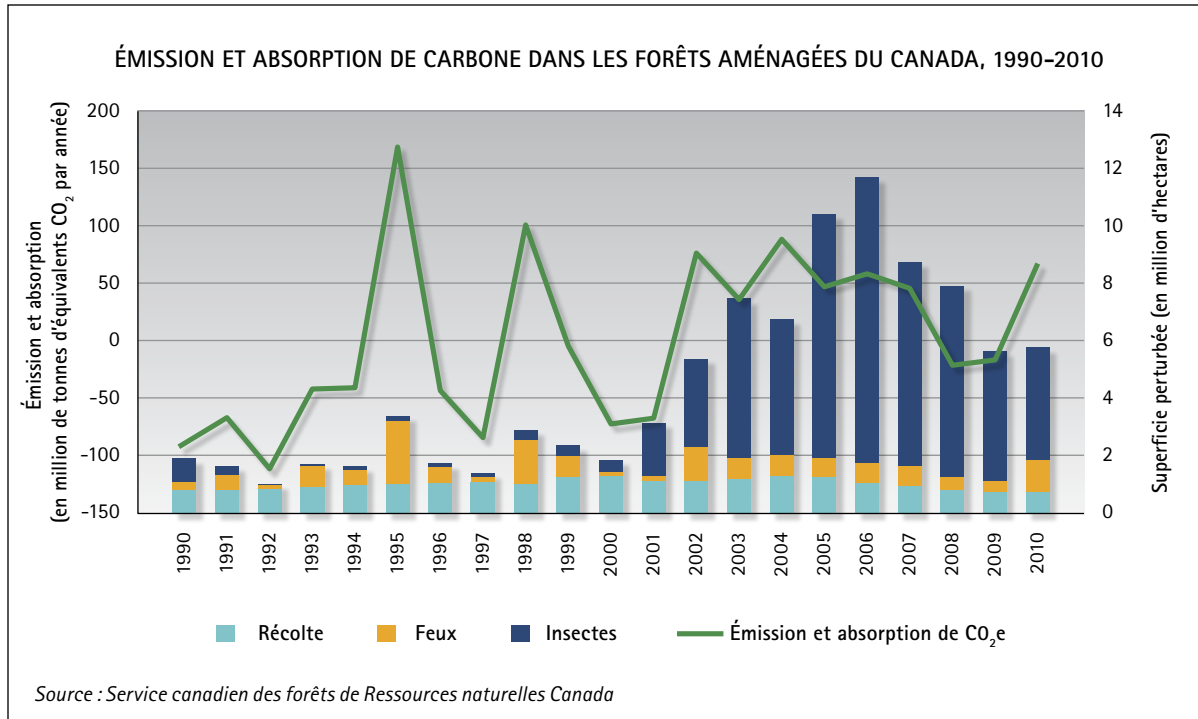
QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Les forêts aménagées du Canada ont été des puits de carbone nets pendant 12 des 21 années allant de 1990 à 2010. Il est cependant difficile de cerner une tendance globale, car les émissions et l'absorption de carbone des forêts varient considérablement d'une année à l'autre, en grande partie à cause des incendies de forêt et, dans une moindre mesure, des infestations de ravageurs.

En 2010, les forêts aménagées ont constitué une source nette de carbone, rejetant 69 millions de tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone (équivalents CO₂) dans l'atmosphère. Cependant, 60 millions de tonnes de carbone (soit 220 millions de tonnes d'équivalents CO₂) ont simultanément été stockées dans la biomasse et la nécromasse de ces forêts. De plus, 30 millions de tonnes de carbone (soit 109 millions de tonnes d'équivalents CO₂) ont été transférées des forêts dans des produits forestiers par la transformation du bois en produits.

Le feu influe au plus haut point sur les différences interannuelles des quantités piégées de carbone et des émissions des forêts aménagées du Canada. Il y a eu relativement peu d'incendies en 1992, et l'absorption nette d'équivalents CO₂ de l'inventaire des gaz à effet de serre a atteint 112 millions de tonnes. En 1995, année où plus de deux millions d'hectares ont brûlé, les émissions nettes d'équivalents CO₂ de l'inventaire des gaz à effet de serre ont été de 171 millions de tonnes.

Entre 1990 et 2010, les émissions annuelles brutes causées par les incendies de forêt ont fluctué entre 263 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 1995 et 11 millions de tonnes en 2000.



Émissions de carbone par le secteur forestier

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

La plupart des experts s'accordent à dire qu'il existe un lien fort entre le changement climatique et des activités telles que la combustion des combustibles fossiles – qui produisent le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux et d'autres gaz à effet de serre (GES). Les combustibles fossiles comprennent le charbon, les produits pétroliers raffinés et le gaz naturel.

Les activités de récolte, de transport et de transformation du bois font du secteur forestier l'un des plus grands utilisateurs industriels d'énergie au Canada. Cependant, la part d'émissions de GES qui provient de son industrie par rapport aux émissions industrielles totales est considérablement inférieure à la part du total de l'énergie consommée par les industries, parce que le secteur forestier utilise aussi la bioénergie comme énergie.

Les émissions de GES produites par le secteur comprennent : les *émissions directes* – celles qui résultent essentiellement de la combustion des combustibles fossiles – et les *émissions indirectes* – celles qui résultent essentiellement de la combustion des combustibles fossiles pour produire l'électricité que le secteur achète. Les émissions directes et indirectes du secteur comprennent également les petites quantités de méthane et l'oxyde d'azote rejetées par la combustion de la biomasse.

L'observation des émissions de GES que produit le secteur forestier est la première étape nécessaire pour l'amélioration de son bilan en matière d'émissions. De plus, la surveillance des émissions du secteur aide le Canada à effectuer le suivi de ses émissions à l'échelle nationale, et à déterminer où le pays se situe par rapport à ses cibles de réduction d'émissions de GES.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

L'arrivée d'un nouvel éventail de sources d'énergie et une plus grande économie d'énergie ont joué un rôle clé dans la réduction des émissions de GES provenant du secteur forestier.

Nota : La méthodologie d'inventaire employée pour les besoins en information du *Bulletin sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada* a été modifiée en 2008. Cette modification a entraîné des changements dans l'estimation de l'utilisation de l'énergie par l'industrie et la production d'électricité, se trouvant à affecter indirectement l'estimation des émissions. Ainsi, la série des données 2008–2009 peut ne pas être tout à fait cohérente avec les données des années antérieures.

De 1990 à 2009, le produit intérieur brut (PIB) du secteur a chuté de 5 % (mesuré en dollars de 2002). La majorité de cette chute est survenue entre 2005 et 2009, en raison de la baisse du marché américain de l'habitation et de la récession économique mondiale. Au cours de la même période, l'industrie a réduit de 19 % son utilisation d'énergie, à mesure que son efficacité énergétique s'améliorait.

En 1990, les combustibles fossiles comblaient 38 % des besoins énergétiques directs et indirects du secteur forestier. La bioénergie, l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire répondent au reste des besoins en énergie, soit 62 % d'entre eux. En 2009, la part des combustibles fossiles était descendue à 22 %, tandis que celle des carburants de remplacement était montée à 78 %.

Le changement dans ses types de combustible, ainsi que les économies d'énergie et la réduction de l'énergie utilisée durant la récession économique, ont fait que le secteur forestier a diminué de 51 % ses émissions de GES entre 1990 et 2009 (cependant, la contribution du secteur au PIB a chuté de 5 % au cours de la même période).

Le secteur forestier a coupé substantiellement son usage de combustibles fossiles entre 1990 et 2009, réduisant du coup ses émissions directes de 63 %. Cependant, au

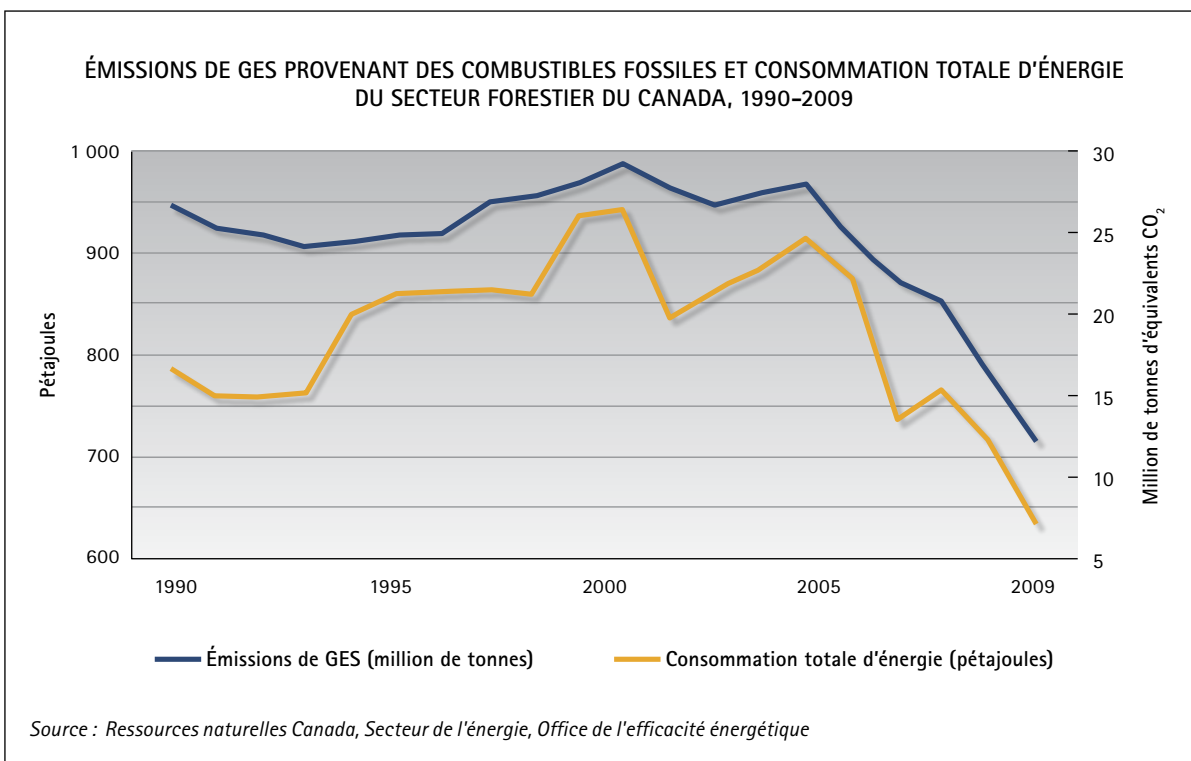
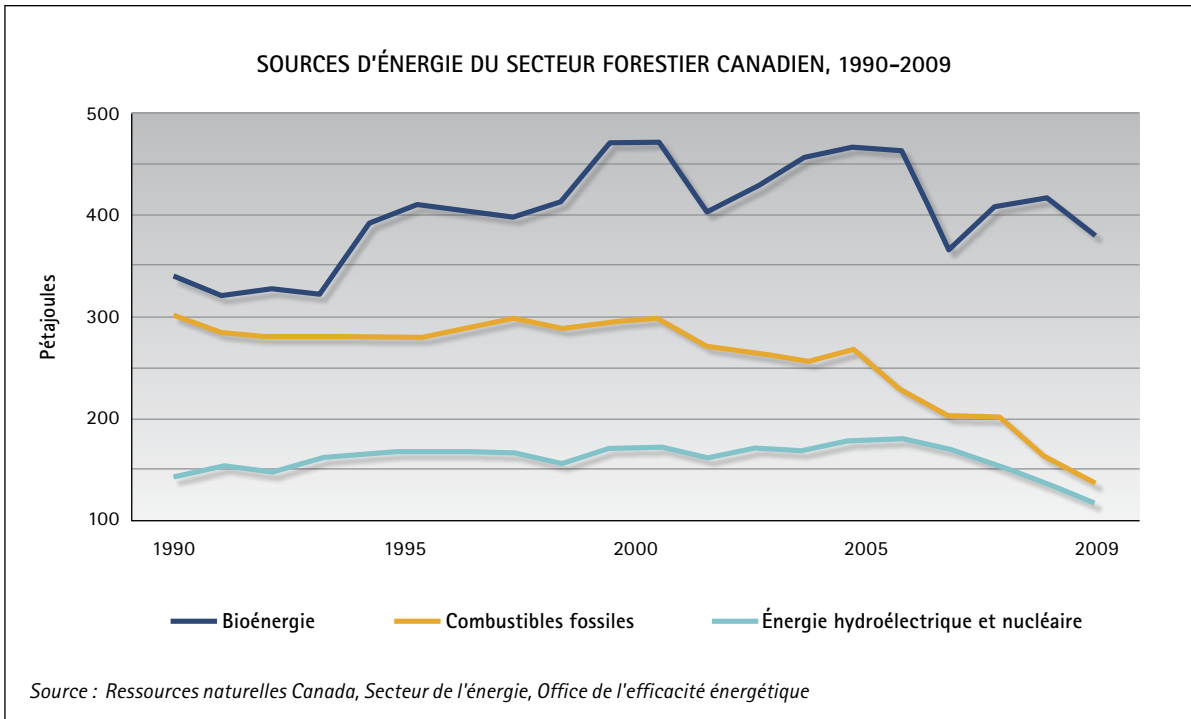
cours de la même période, il a augmenté son utilisation de l'électricité générée par les combustibles fossiles, ce qui a fait augmenter ses émissions indirectes de cette source de 5 %.

En 2009, le gouvernement fédéral a annoncé le Programme d'écologisation des pâtes et papiers, une initiative de trois ans qui a donné aux entreprises canadiennes de pâtes et papiers accès à un fonds unique d'un milliard de dollars pour qu'elles réalisent des projets d'amélioration environnementale de leurs usines, tels que l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production accrue d'énergie de remplacement. Ce programme, qui a pris fin le 31 mars 2012, a été en tous points une réussite; il a aidé les usines de pâtes et papiers du pays à améliorer leur durabilité économique et environnementale, et à se préparer à la prochaine phase de transformation.

Le gouvernement fédéral continue d'investir dans des projets de l'industrie forestière qui devraient dans l'avenir aider à combattre les émissions.

Les projets réalisés dans le cadre du Programme d'écologisation des pâtes et papiers devraient permettre aux usines :

- d'être davantage autosuffisantes au plan énergétique (la quantité d'électricité renouvelable générée par les projets est suffisante pour alimenter en permanence 140 000 foyers);
- d'économiser plus de 8,5 millions de gigajoules d'énergie par année grâce à des améliorations en efficacité énergétique;
- de réduire leurs émissions de GES, de particules et de gaz dégagant des odeurs (les émissions de GES produites par l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers au Canada seront réduites de plus de 10 % par rapport aux émissions générées en 2009);
- de réduire la quantité d'eau qu'elles utilisent, d'effluents qu'elles rejettent et de déchets qu'elles envoient dans des décharges.



AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

L'aménagement forestier durable permet d'assurer que les forêts fournissent une vaste gamme de biens et de services à long terme, y compris des avantages économiques et sociaux importants.

Certification

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

La certification par une tierce partie assure aux acheteurs de produits forestiers canadiens que ces derniers sont conformes à la loi et proviennent de forêts gérées de manière durable. Elle constitue un complément aux lois et règlements très stricts du Canada en matière d'aménagement forestier, et nombreuses sont les entreprises qui l'adoptent afin d'améliorer encore davantage la durabilité de leurs pratiques d'aménagement forestier.

Trois systèmes de certification reconnus internationalement sont appliqués au Canada, soit l'Association canadienne de normalisation (CSA), le Forest Stewardship Council (FSC) et le Sustainable Forestry Initiative (SFI).

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

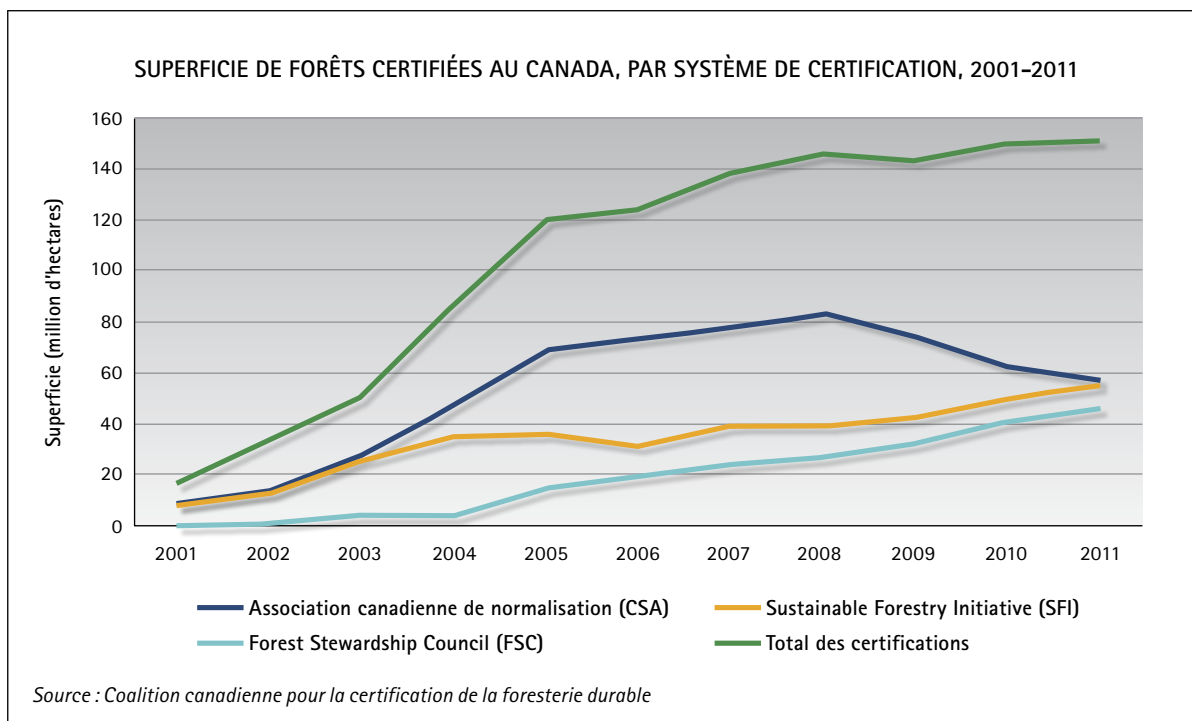
En date de décembre 2011, le Canada comptait 150,6 millions d'hectares de forêts certifiées conformément à au moins un des trois systèmes susmentionnés. Cela représente une augmentation de près de 730 000 d'hectares par rapport à 2010.

Le Canada possède la plus grande superficie de forêts certifiées au monde : 40 % des superficies totales mondiales en décembre 2011.

Les systèmes CSA et SFI sont évalués par l'organisation cadre internationale du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Les trois systèmes régionaux du FSC — région boréale du Canada, Colombie-Britannique et Maritimes — ont été agréés par FSC International. Le Canada détient presque la moitié des certifications reconnues par le PEFC et a presque un tiers des certifications reconnues par le FSC dans le monde.

SUPERFICIE DE FORÊTS CERTIFIÉES (2011)		
Superficie (million d'hectares)	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente	Variation annuelle moyenne du pourcentage par rapport aux dix dernières années
150,6	0,5	24,4

Source : Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable



Contribution des produits forestiers au produit intérieur brut

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur commerciale de tous les biens et services produits annuellement dans un pays.

La contribution du secteur des produits forestiers relative au PIB canadien total montre l'importance de l'industrie forestière au Canada.

Les trois sous-secteurs du secteur canadien des produits forestiers sont les produits en bois massif (produits de construction tels que le bois de sciage et les panneaux en bois), l'exploitation forestière (protection des forêts, la récolte de bois et la régénération) et les pâtes et papiers.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

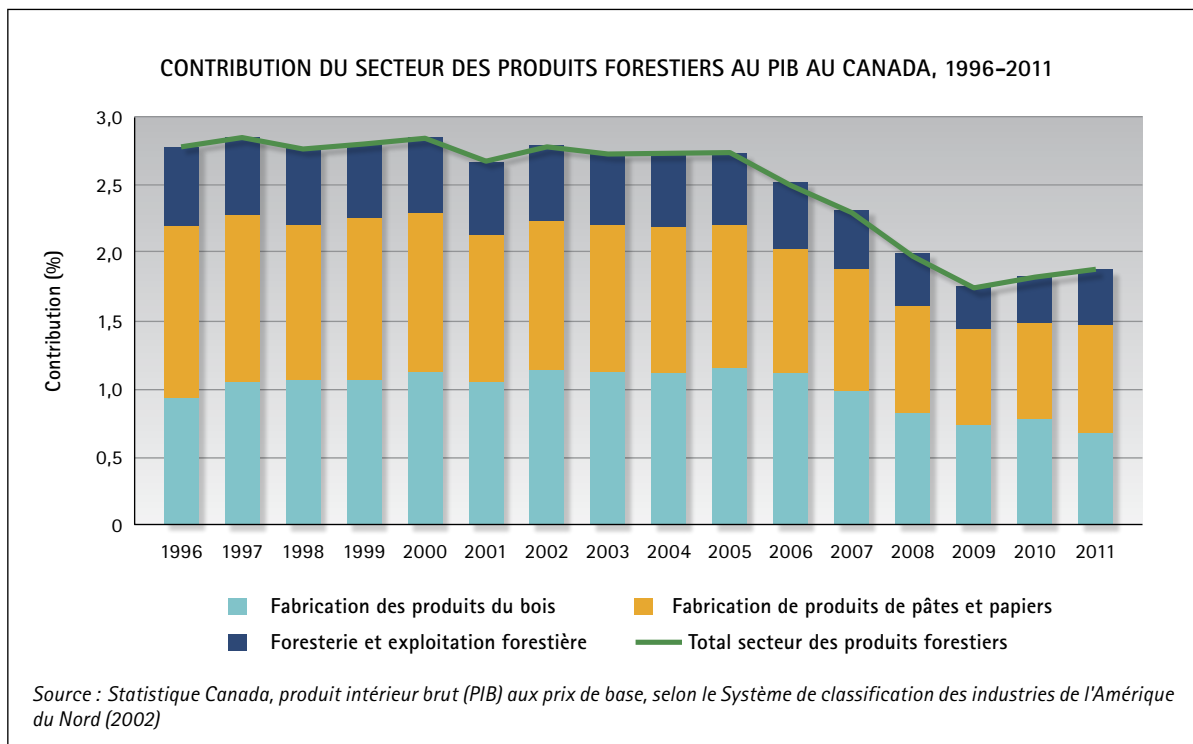
De 2005 à 2009, la part du PIB provenant du secteur des produits forestiers canadien a chuté considérablement.

Jusqu'en 2005, la contribution des sous-secteurs des pâtes et papiers (excluant le papier journal) et du bois massif a été très stable. La crise de l'habitation aux États-Unis a représenté un défi de taille pour les sous-secteurs du bois et de l'exploitation forestière, et ils ont décliné pour atteindre le minimum en 2009 avant de commencer à récupérer en 2010. Le secteur des pâtes et papiers a été touché de manière similaire par la récession, et ses perspectives de rétablissement sont variables. L'avenir est prometteur dans le cas de certains produits traditionnels (par exemple, la pâte kraft blanchie de résineux) et non traditionnels (comme la pâte pour transformation chimique), mais il est plus sombre dans le cas d'autres produits (comme le papier journal et la papeterie de bureau), dont la consommation par habitant subit le déclin attribuable aux médias électroniques.

En 2011, la contribution du secteur des produits forestiers au PIB a continué de croître après avoir descendu au minimum record en 2009 et a atteint 1,9 % du PIB total canadien à 23,7 milliards de dollars. Cette croissance a été causée par la forte demande des marchés asiatiques, la reprise économique mondiale soutenue et les effets positifs de la restructuration dans les entreprises du secteur forestier.

La stabilisation du secteur a également été soutenue par des programmes fédéraux qui visent à promouvoir la transformation du secteur forestier canadien. Ces programmes visent à appuyer l'innovation (p. ex., Investissements dans la transformation de l'industrie

forestière), à améliorer la performance environnementale (p. ex., Programme d'écologisation des pâtes et papiers, Programme des projets pilotes de démonstration) et à élargir les possibilités de marché (p. ex., Programme canadien d'exportation des produits du bois).



Emploi dans l'industrie forestière

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

L'industrie forestière canadienne représente une importante source d'emploi dans l'ensemble du pays, surtout dans de nombreuses collectivités rurales où le travail lié à l'industrie forestière constitue souvent la principale source de revenus.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

En 2011, le taux d'emploi direct dans l'industrie forestière canadienne a fléchi légèrement, soit de 1,8 % par rapport au taux enregistré en 2010.

L'emploi dans le secteur de la fabrication de produits en bois, qui représente la plus vaste part de l'emploi dans l'industrie forestière canadienne (48,4 %), n'a pas

vraiment fluctué d'une année à l'autre, tandis que l'emploi dans le secteur de la fabrication de produits de pâtes et papiers a connu une hausse de 1,6 %.

L'emploi dans le secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière a quant à lui fortement chuté, soit de 17,3 %, et l'emploi dans le secteur des activités de soutien a connu une légère baisse, soit 0,2 %.

Les principaux facteurs en cause dans le déclin à court terme de l'emploi dans l'industrie forestière sont la faiblesse persistante du marché de l'habitation aux États-Unis, l'augmentation de productivité dans le travail ainsi que la consolidation progressive des activités de transport par camion, d'exploitation forestière et de sylviculture.

En 2011, les mises en chantier ont connu une croissance de 3,7 % par rapport à 2010 aux États-Unis, ce qui a dans une certaine mesure stimulé la demande en bois d'œuvre et en panneaux de bois d'origine canadienne, mais on ne s'attend pas à ce que le secteur se rétablisse complètement avant 2015.

Les exportations de bois d'œuvre vers la Chine et d'autres marchés d'outremer ont aussi contribué à relancer l'emploi dans le secteur des produits en bois massif.

La croissance des exportations de produits forestiers vers les marchés d'outremer, principalement la Chine, a aidé à maintenir les emplois dans l'industrie des pâtes et papiers, et a contrebalancé le fléchissement de la demande pour le papier d'impression enregistré en Amérique du Nord.

EMPLOI (EN ANNÉE-PERSONNE) DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE, 2001 ET 2011		
Emploi	2001	2011
Directs	343 800	233 900
Indirects et induits ^a	530 000	360 600
Total	873 800	594 500

^a Estimation calculée par le Service canadien des forêts avec les données de Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2012 (extraction spéciale)

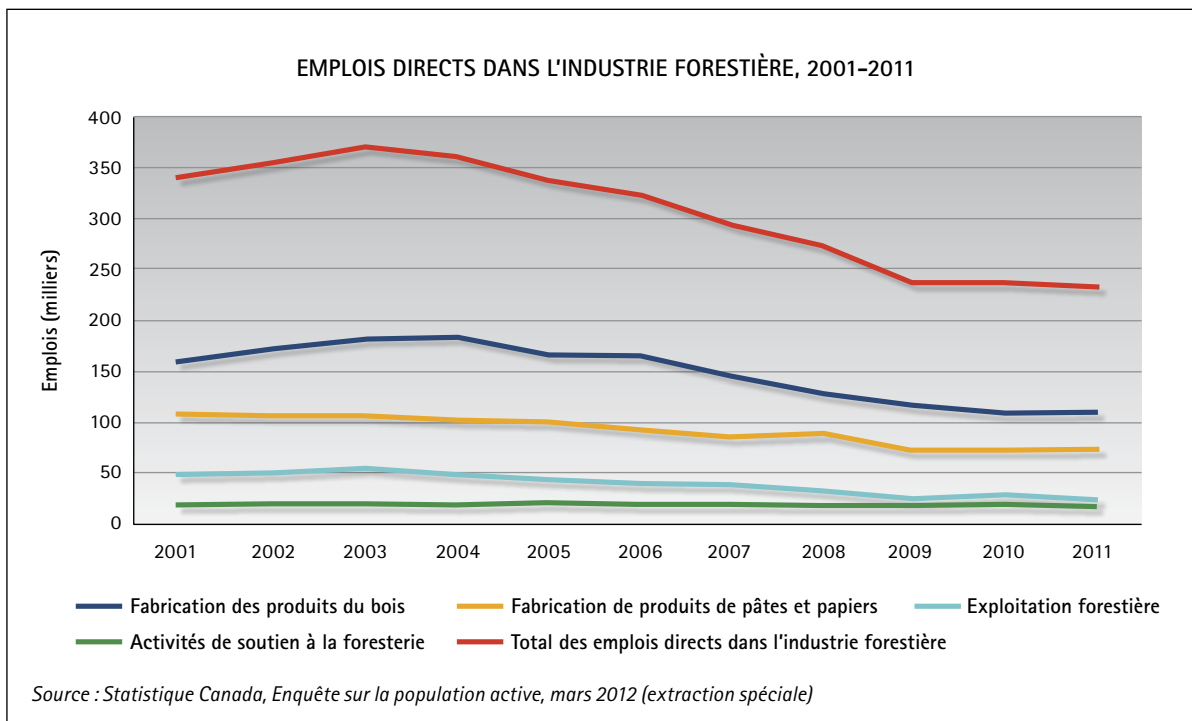
EMPLOI DIRECT DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE, PAR SOUS-SECTEUR DU SECTEUR FORESTIER (2011)			
Sous-secteur	Emploi (année-personne)	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente ^a	Variation annuelle moyenne du pourcentage par rapport aux dix dernières années ^b
Fabrication des produits du bois	112 300	0,0	-3,6
Fabrication de produits de la pâte et du papier	75 100	1,6	-3,6
Foresterie et exploitation forestière	26 400	-17,3	-6,4
Activités de soutien à la foresterie	20 000	-0,2	-1,1
Total^c	233 900	-1,8	-3,8

^a Variation du pourcentage calculée à partir de données brutes.

^b 2001-2011.

^c Le total ne correspond pas à la somme des valeurs figurant dans la colonne à cause de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2012 (extraction spéciale)



Exportations de produits forestiers

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

L'industrie forestière canadienne contribue considérablement à l'économie du Canada et constitue le pilier économique de nombreuses collectivités rurales.

En valeur, le Canada est le premier exportateur mondial de bois d'œuvre de résineux, de papiers journaux et de pâte de bois. Il est le cinquième plus grand exportateur de panneaux de bois, de papier d'impression et de papier d'écriture.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

En 2011, la valeur des exportations des produits forestiers du Canada a augmenté légèrement pour atteindre 26,3 milliards de dollars comparativement à 25,8 milliards de dollars en 2010 (une augmentation de 1,9 %).

La forte demande asiatique, en particulier de la part de la Chine, en divers produits forestiers a continué de réduire la dépendance envers les marchés américains. Ainsi, la valeur des exportations canadiennes de bois d'œuvre vers la Chine a augmenté de 61,2 % par rapport à 2010, et la valeur des exportations de pâte a crû de 22,9 %. Cela compense largement le déclin des exportations de papier d'impression et de papier d'écriture vers les États-Unis qui se maintient (baisse de 6,7 % en 2011 par rapport à 2010).

Le Canada possède la plus grande part du marché de pâte kraft blanchie de résineux de l'hémisphère Nord (PKB) avec 31 % de la production mondiale. La demande en PKB devrait demeurer forte puisque la demande en papier hygiénique et autres produits d'hygiène continue de croître en Chine et dans d'autres pays d'Asie.

STATISTIQUES D'EXPORTATION PAR TYPE DE PRODUITS FORESTIERS (2011)

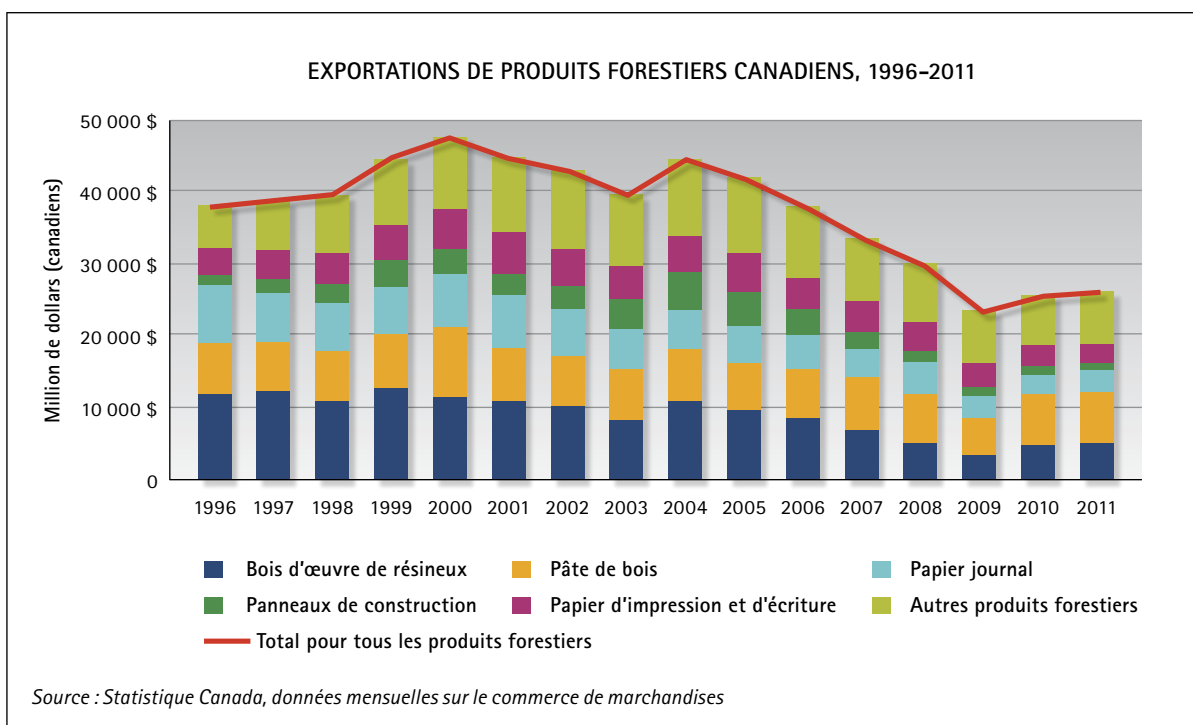
Exportation de produits forestiers	Valeur (milliard de dollars)	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente	Variation annuelle moyenne du pourcentage par rapport aux dix dernières années ^a
Pâte de bois	7,2	2,8	-0,2
Bois d'œuvre de résineux	5,2	6,7	-7,3
Papier journal	2,8	4,8	-9,1
Papier d'impression et d'écriture ^b	2,6	-7,2	-7,8
Panneaux de construction	1,2	-10,1	-9,0
Autres produits forestiers ^c	7,3	1,8	-3,3
Total pour tous les produits forestiers^c	26,3	1,9	-5,2

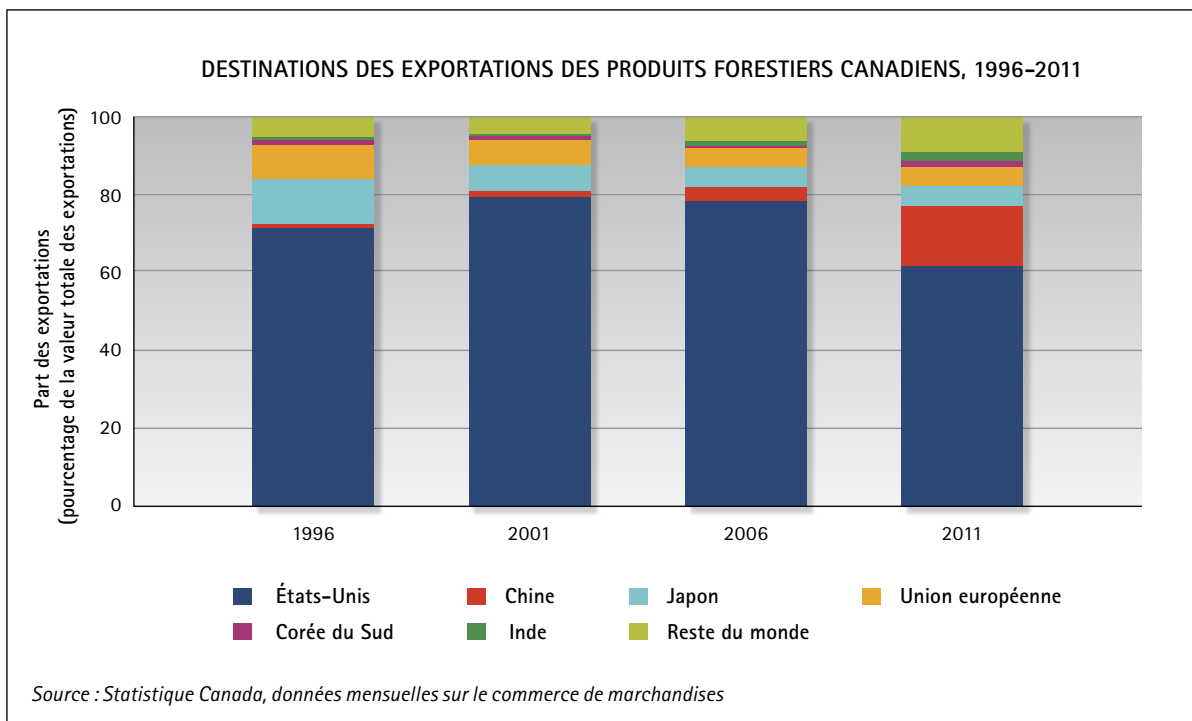
^a 2001-2011.

^b Estimation établie par le Service canadien des forêts selon les données des cinq dernières années provenant du Conseil des produits des pâtes et papiers.

^c Exclut les produits forestiers non ligneux, sauf les arbres de Noël.

Source : Statistique Canada, données mensuelles sur le commerce de marchandises





Récolte annuelle de bois d'œuvre par rapport à l'intensité de récolte jugée durable

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

La réglementation sur la quantité de bois qui peut être récoltée constitue un élément essentiel des stratégies d'aménagement forestier durable. Le suivi du volume de récolte permet aux aménagistes forestiers de vérifier si l'intensité de récolte est conforme à la quantité réglementée.

L'expression « approvisionnement en bois » est utilisée dans la description de la quantité estimée de bois qui peut être récoltée dans une zone, suivant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Au Canada, on a recours à une gamme de processus de planification pour estimer l'approvisionnement en bois en fonction du propriétaire des terrains forestiers et du contexte réglementaire.

L'intensité de récolte sur les terres provinciales de la Couronne est régie par les gouvernements provinciaux; elle est habituellement décrite en termes de possibilité annuelle de coupe (PAC). La PAC correspond à l'intensité de récolte permise que peut récolter une province sur une superficie déterminée sur une terre publique pour un certain nombre d'années. Dans les faits, le volume

de récolte annuelle peut être inférieur ou supérieur à la PAC, mais doit s'équilibrer à l'intérieur de la période réglementée.

Bien qu'il n'y ait pas de PAC générale établie pour le Canada, il est possible de comparer le total des PAC provinciales de l'ensemble du pays avec le total de ce qui a été récolté sur ces mêmes terres. Comme les PAC sont établies d'après l'évaluation d'une vaste gamme de facteurs environnementaux, économiques et sociaux, elles ne fournissent qu'une approximation du taux de récolte durable.

Le volume de récolte sur les terres privées, fédérales et territoriales n'est généralement pas réglementé, bien que les aménagistes de ces terres puissent avoir à respecter des engagements en matière d'objectifs de récolte spécifiques. Il devient alors difficile de déterminer l'intensité de récolte jugée durable sur ces terres.

Pour estimer l'approvisionnement en bois total du Canada, on se fonde sur les PAC provinciales des terres réglementées comme approximation de l'approvisionnement en bois associé à ces terres, et sur une estimation de l'approvisionnement en bois associé aux terres privées, fédérales et territoriales.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Le total estimatif de PAC sur les terres provinciales de la Couronne au Canada en 2010 était de 206 millions de mètres cubes, soit 163 millions de mètres cubes de bois de résineux et 43 millions de mètres cubes de bois de feuillus.

Bien que le volume de bois de résineux récolté sur les terres provinciales de la Couronne soit demeuré relativement constant entre 1990 et 2004, soit environ 130 millions de mètres cubes par année, le volume a aussi diminué de façon régulière entre 2004 et 2009. En 2010, le volume de bois de résineux récolté se chiffrait à 104 millions de mètres cubes, soit 23 millions de mètres cubes de plus qu'en 2009, mais cette valeur demeure largement inférieure à la PAC.

Le volume de bois de feuillus récolté sur les terres provinciales de la Couronne a connu une légère augmentation entre 2000 et 2004, pour atteindre 27 millions de mètres cubes en 2004, une valeur bien en deçà de la PAC. Le volume de récolte a diminué rapidement entre 2004 et 2009, avant de grimper légèrement en 2010 jusqu'à 18 millions de mètres cubes.

Un autre 14 millions de mètres cubes de bois de résineux et 5 millions de mètres cubes de bois de feuillus provenant de terres privées, territoriales et fédérales ont contribué au volume total de bois récolté en 2010.

L'approvisionnement en bois total du Canada sur tous les types de terres (provinciale, territoriale, fédérale et privée) est relativement stable depuis 2000, soit en moyenne environ 243 millions de mètres cubes par année, dont 183 millions de mètres cubes de bois de résineux et 60 millions de mètres cubes de bois de feuillus.

Au cours des dix dernières années (2001–2010), le volume moyen de la récolte de bois de résineux sur tous les types de terres (provinciale, territoriale, fédérale et privée) a été de 140 millions de mètres cubes par année, soit près de 25 % sous l'approvisionnement en bois moyen estimé pour la même période. La diminution marquée du taux de récolte entre 2004 et 2009, phénomène attribuable à la crise financière mondiale et à l'affaiblissement de la demande pour les produits forestiers qui en a découlé, a fait que, en 2009, seulement 50 % environ de l'approvisionnement en bois durable estimé a été récolté. Si le taux de récolte a augmenté en 2010, les volumes actuels demeurent largement inférieurs à l'approvisionnement durable estimé.

Au cours de la dernière décennie, le volume moyen de la récolte de bois de feuillus sur tous les types de terres s'est établi à 30 millions de mètres cubes par année, valeur de 50 % inférieure à l'approvisionnement annuel moyen estimé en bois de feuillus. Comme dans le cas du bois de résineux, le taux de récolte du bois de feuillus a diminué entre 2004 et 2009, mais a crû en 2010, les volumes actuels étant très inférieurs à l'approvisionnement en bois estimé de 57 millions de mètres cubes par année.

Volumes de récolte et volumes d'approvisionnement annuels de bois de résineux et de bois de feuillus (2010)^a

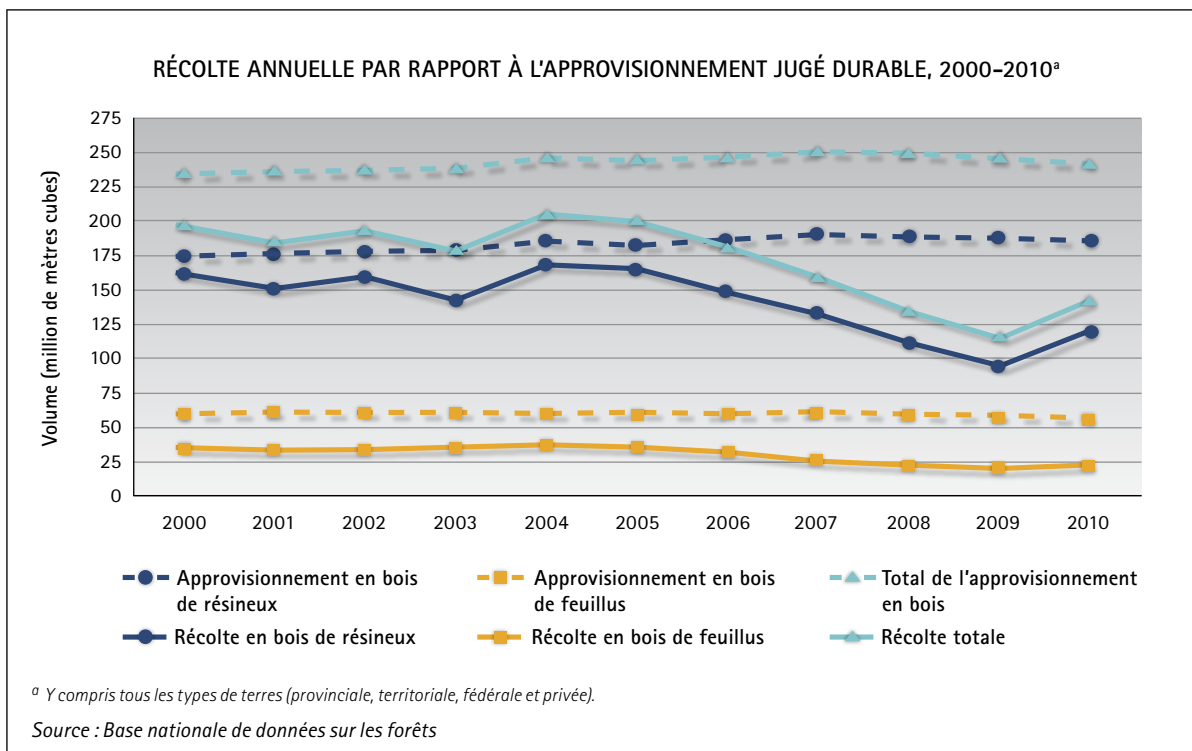
Remarque : seul le bois rond industriel est considéré.

	Volume (million de mètres cubes)	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente	Pourcentage de changement par rapport à la moyenne décennale ^b
Récolte en bois de résineux	119	26,2	-17,6
Récolte en bois de feuillus	23	8,9	-26,5
Approvisionnement en bois de résineux	185	-1,5	1,2
Approvisionnement en bois de feuillus	57	-2,9	-5,9

^a Y compris tous les types de terres (provinciale, territoriale, fédérale et privée).

^b 2000–2009.

Source : Base nationale de données sur les forêts



Rendement financier

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

L'industrie forestière canadienne contribue de manière importante à l'économie du pays. Elle est particulièrement importante dans de nombreuses collectivités rurales où d'autres industries ou types d'emploi sont rares.

Les principaux indicateurs du rendement financier de l'industrie forestière comprennent les *bénéfices d'exploitation* et le *rendement des capitaux engagés*. Les bénéfices d'exploitation élevés de l'industrie indiquent que ses principales activités commerciales vont bon train. Le rendement des capitaux engagés élevé indique que l'industrie utilise efficacement ses capitaux.

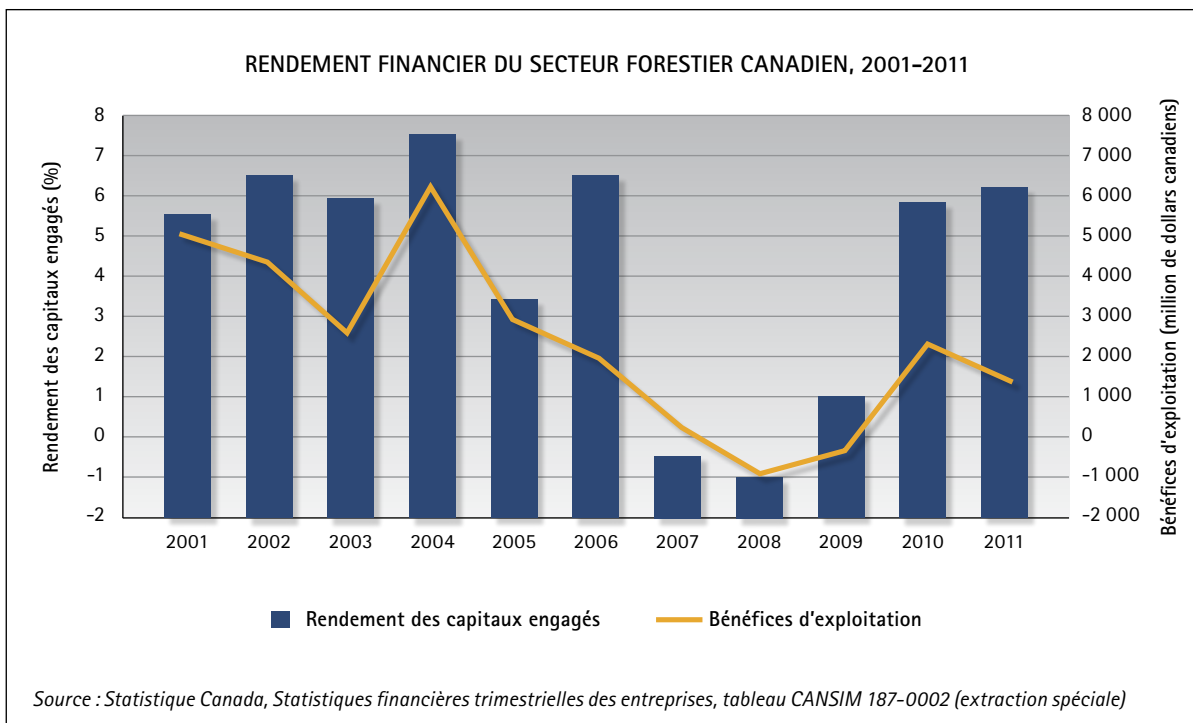
QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Les bénéfices d'exploitation de l'industrie forestière canadienne se chiffraient à 1,4 milliard de dollars en 2011, ce qui représente une baisse de 40 % par rapport à 2010. Cependant, cela constitue tout de même un redressement remarquable par rapport aux valeurs négatives enregistrées en 2008 et en 2009. Le rendement des capitaux engagés a continué de s'améliorer, atteignant 6,2 % en 2011, ce qui est supérieur à la moyenne à long terme (4,8 %) des 15 dernières années.

Les bénéfices d'exploitation relativement maigres obtenus en 2011 sont principalement attribuables au manque de vigueur des marchés nord-américains du bois d'œuvre, lequel s'est installé avec la crise de l'habitation aux États-Unis, et à un effondrement du cours mondial de la pâte causé par une surcapacité nouvellement apparue à l'échelle mondiale et par un ralentissement de la production de papier. Cependant, l'amélioration du rendement des capitaux engagés montre que les efforts déployés par l'industrie pour accroître son efficacité ont porté fruit.

RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS, EN POURCENTAGE, EN 2001, 2010 ET 2011			
	2001	2010	2011
Rendement des capitaux engagés	5,5 %	5,8 %	6,2 %

Source : Statistique Canada, Enquête trimestrielle sur les statistiques financières des entreprises, Tableau CANSIM 187-0002 (extraction spéciale)



RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Les opérations de l'aménagement forestier extensif ont lieu sur les terres publiques du Canada. Or la bonne santé de nombreuses collectivités rurales dépend de la forêt. Il est donc essentiel que les pratiques forestières appliquées soient en accord avec les valeurs économiques, sociales et culturelles de la société.

Collectivités tributaires de la forêt au Canada

POURQUOI CET INDICATEUR EST-IL IMPORTANT?

L'industrie forestière est le principal moteur de l'économie d'environ 200 collectivités rurales canadiennes. L'aménagement forestier durable est particulièrement important pour ces collectivités, car elles sont plus susceptibles que les grands centres urbains de souffrir des coûts de pratiques non durables, des fluctuations du marché et des changements environnementaux. En même temps, la façon dont les effets des perturbations (incendies, infestations d'insectes, maladies et effets cumulatifs du changement climatique) sont évalués et contrôlés aura une incidence sur le bien-être de ces collectivités tributaires de la forêt.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

Entre le recensement de 2001 et celui de 2006 (les plus récentes données disponibles) le nombre de collectivités rurales au Canada dans lesquelles l'industrie forestière est le principal moteur de l'économie est passé d'environ 300 à un peu moins de 200.

La principale cause de cette diminution est le déclin global dans le secteur forestier. Plusieurs facteurs ont contribué au déclin, notamment la hausse du dollar canadien, la concurrence étrangère, la diminution des mises en chantier aux États-Unis et les impacts de l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa.

Même si certaines de ces régions ont passablement été éprouvées ces dernières années, les indicateurs de qualité de vie montrent qu'en tant que société, les collectivités tributaires de la forêt — celles qui l'ont été, et qui ne le sont plus — sont en bonne santé. L'augmentation des emplois dans les autres secteurs, particulièrement ceux des autres ressources, a contribué à atténuer l'effet des pertes d'emploi en foresterie. De plus, bon nombre de collectivités diversifient leur économie — par exemple, en misant sur les possibilités autres que la récolte du bois qu'offrent les forêts, comme les loisirs, l'écotourisme et la bioénergie.

Parallèlement, en 2010 et en 2011, environ 3 200 personnes, à l'échelle du Canada, ont été réembauchées grâce au redémarrage de 31 usines. Cette reprise est en grande partie attribuable à la croissance de la demande en produits forestiers de la part de la Chine.



QUE NOUS APPRENNENT LES DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS?

Les forêts de notre pays sont pour les Canadiens une source de bénéfices multiples, au plan environnemental, économique et social, et l'aménagement forestier durable a pour objectif d'optimiser et d'équilibrer ces bénéfices pour faire en sorte que les besoins actuels et les besoins à long terme soient comblés.

Les 13 indicateurs abordés ici sont fondés sur des données recueillies sur une période d'au moins 10 ans; ils contribuent donc à brosser un portrait éloquent des progrès réalisés par le Canada en matière d'aménagement forestier durable à l'échelle nationale. Les données recueillies sur ces indicateurs montrent que des avancées considérables ont été enregistrées à bien des égards, mais que des problèmes demeurent à certains chapitres.

Données relatives aux indicateurs économiques et sociaux

Le secteur forestier canadien a été fortement éprouvé, du point de vue économique, au cours des dix dernières années. En 2011, cependant, on a enregistré des signes encourageants de reprise et de transformation du secteur. Même si certains segments de l'industrie demeurent fragiles (les pâtes et papiers, par exemple), dans l'ensemble, la contribution du secteur des produits forestiers au PIB du Canada a augmenté, la valeur des exportations de produits forestiers a connu une hausse, et le rendement financier de l'industrie s'est amélioré, surtout au chapitre du rendement des capitaux engagés. Ces paramètres, comme les résultats économiques, demeurent encore inférieurs aux valeurs enregistrées dans le passé, mais on voit se dessiner clairement une tendance à la hausse.



Plusieurs facteurs ont permis cette évolution favorable, dont les suivants : croissance de la demande en produits forestiers canadiens sur les marchés d'Asie; rétablissement progressif de l'économie à l'échelle mondiale; effet positif de la restructuration effectuée par de nombreuses entreprises du secteur forestier.

Les programmes fédéraux visant à promouvoir l'amélioration de la performance environnementale, à soutenir l'infrastructure et l'innovation technologique et à multiplier les débouchés ont également ensemble renforcé la position concurrentielle des entreprises canadiennes.

Malgré le fait qu'on déplore des pertes d'emploi dans l'industrie forestière au Canada ces dernières années, le secteur demeure un employeur important à l'échelle nationale, en particulier dans les collectivités rurales où les emplois liés aux ressources forestières constituent souvent la principale source de revenus. Ainsi, à mesure que le secteur forestier décroissait, le nombre de collectivités tributaires de la forêt a diminué au cours des dix dernières années, mais l'industrie forestière est toujours le principal moteur économique de près de 200 collectivités de ce genre.

Nombreuses sont les autres collectivités qui bénéficient aussi des possibilités offertes par les forêts, notamment les loisirs, l'écotourisme et la production de bioénergie.



En outre, la certification par une tierce partie continue de s'étendre au Canada; cela transmet aux acheteurs des nouveaux marchés et des marchés en émergence que les produits forestiers canadiens proviennent de sources conformes à la loi et gérées de manière durable, et qu'ils sont fabriqués selon des méthodes respectant des lois et des règlements très stricts en matière d'aménagement forestier.

Aujourd'hui, le Canada possède la plus grande superficie de forêts certifiées au monde, soit 40 % de la superficie mondiale totale.

Données relatives aux indicateurs écologiques et environnementaux

Moins de 0,2 % de l'ensemble des forêts et des autres terres boisées du Canada est récolté chaque année. Les taux de récolte totaux demeurent largement en deçà du taux de récolte à respecter pour maintenir la durabilité des peuplements, et la régénération naturelle et artificielle (par ensemencement et plantation) garantit que les secteurs récoltés demeurent productifs et continuent de jouer leurs rôles dans l'écosystème, par exemple dans la régulation de la qualité de l'eau et de la quantité d'eau.

Le déboisement — c'est-à-dire la conversion permanente de terrains forestiers en une utilisation à des fins agricoles, l'extraction des ressources et l'expansion urbaine — n'a touché annuellement qu'environ 0,01 % de l'ensemble des forêts et autres terres boisées au Canada, et cette proportion est en baisse.

La perturbation des forêts par les incendies, les insectes ou les maladies a eu de graves répercussions économiques dans un certain nombre de régions (comme l'intérieur de la Colombie-Britannique, ravagé par une infestation de dendroctones du pin ponderosa). De plus, la perte et la dégradation de l'habitat associées à la perturbation des forêts menacent la survie de plusieurs espèces sauvages au Canada. En tout, 349 espèces associées à la forêt sont actuellement en péril. La perturbation des forêts a également une incidence sur le cycle du carbone à l'échelle mondiale.

Cependant, on sait aujourd'hui que les processus naturels de perturbation des forêts sont une composante normale du renouvellement des forêts. Par conséquent, de plus en plus de pratiques d'aménagement forestier sont conçues pour imiter les perturbations naturelles, et contribuent ainsi à préserver la santé des forêts du Canada et leur capacité d'adaptation au changement.

Comme le montrent aussi les données relatives aux indicateurs, le secteur forestier a accompli des progrès considérables au chapitre de sa consommation de combustibles fossiles, de l'accroissement de son efficacité énergétique et de la réduction de sa consommation d'énergie. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre produites par l'ensemble de ce secteur ont diminué de 51 % au cours des 20 dernières années.

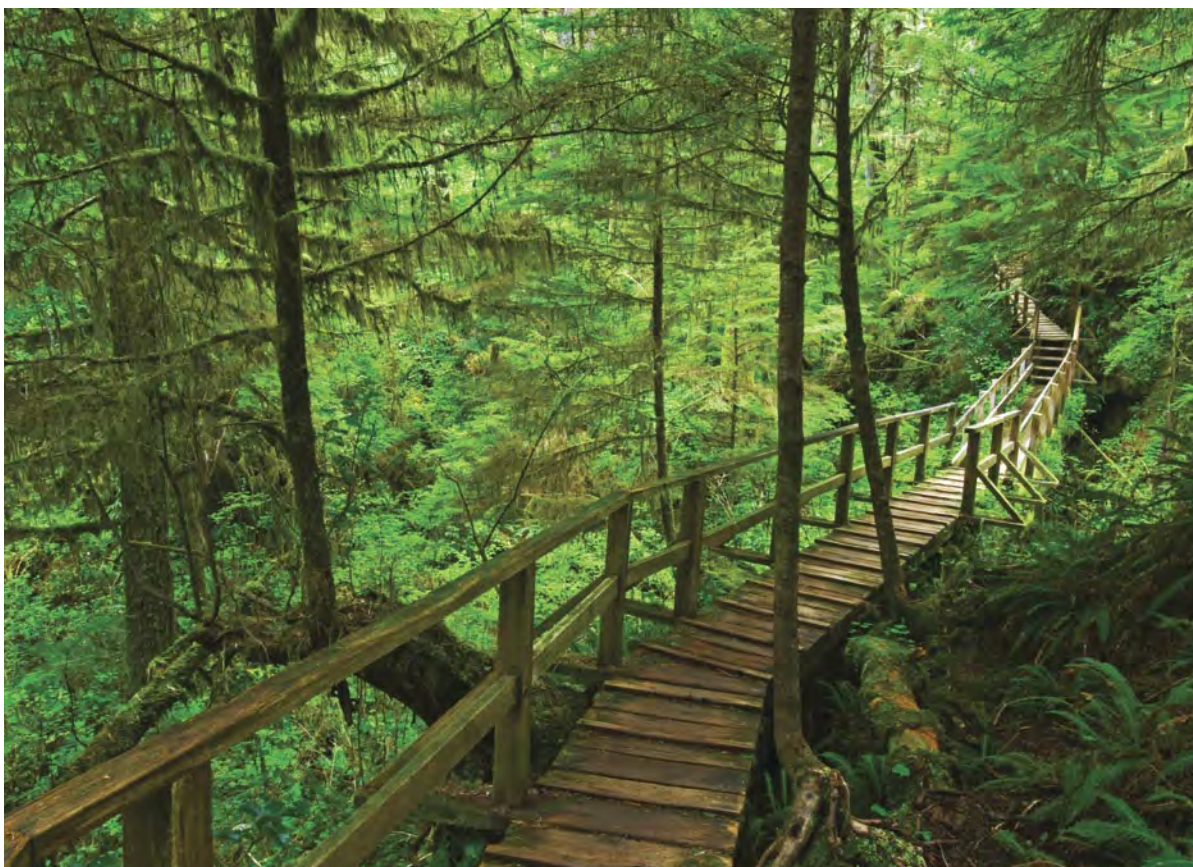
Regard sur l'avenir

L'aménagement forestier durable suppose viser un équilibre entre diverses composantes liées à la forêt, cela dans un contexte économique, environnemental et social en constante évolution. Le Canada fait des progrès vers l'atteinte de cet objectif, mais il reste du travail à faire.

La transformation de l'industrie et l'innovation se poursuivront; il s'agit d'améliorer l'efficacité, de mettre au point de nouveaux produits et processus, et de trouver de nouvelles utilisations et de nouveaux marchés pour les produits traditionnels.

Il est évident, vu la complexité naturelle des écosystèmes forestiers, combinée aux modifications écologiques attribuables à des facteurs tels que le changement climatique et les espèces exotiques envahissantes, qu'il est essentiel de comprendre le fonctionnement de ces écosystèmes si l'on veut en assurer la durabilité à long terme. Grâce à la surveillance d'une série d'indicateurs pertinents, on continuera de suivre les progrès réalisés dans cet aspect de l'aménagement forestier.

La diversification des marchés, qui constitue un pivot de la réorientation du secteur forestier canadien, repose sur la promotion des avantages et des qualités des produits de bois d'origine canadienne à l'étranger. Les marchés intérieur et international s'attendent à ce que les produits forestiers viennent de forêts aménagées de façon durable. C'est sur ce point que les données relatives aux indicateurs sont les plus éloquentes : en effet, elles montrent que, en dépit des récentes difficultés, le Canada fait des progrès notables en matière d'aménagement forestier durable. Le secteur forestier continue de faire appel aux toutes dernières innovations pour transformer l'industrie, trouver de nouveaux débouchés économiques pour les produits forestiers canadiens, et conserver un bassin de ressources sain et productif.



AU SUJET DU SERVICE CANADIEN DES FORÊTS DE RESSOURCES NATURELLES CANADA

Les forêts et les ressources forestières font partie intégrante de la vie des Canadiens. Le Service canadien des forêts est l'organisme chargé de formuler des politiques scientifiques pour Ressources naturelles Canada, un des ministères du gouvernement fédéral qui participe aux contributions importantes du secteur des ressources naturelles dans les domaines économique, social et environnemental.

Depuis plus d'un siècle, le Service canadien des forêts mène des recherches sur la santé des forêts du Canada pour répondre aux besoins du secteur forestier de la nation sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Aujourd'hui, grâce à l'analyse de données scientifiques et économiques, le Service canadien des forêts joue un rôle de chef de file en proposant un nouveau modèle au secteur forestier, qui est fondé sur deux volets importants : la durabilité et la compétitivité.

Dans ses travaux liés à la « durabilité », le Service canadien des forêts utilise des connaissances sur les perturbations de la forêt, d'origine naturelle et anthropique, pour élaborer des modèles, des outils et des avis destinés aux praticiens de la forêt, ainsi que des options en matière d'adaptation visant à faire face aux changements climatiques. Le Service canadien des forêts veille également à ce que les décisions en matière de politiques relatives à la mise en valeur et à la durabilité des ressources soient fondées sur des recherches éclairées.

Dans ses travaux sur la « compétitivité », le Service canadien des forêts vise à accroître les possibilités économiques du secteur forestier canadien; à renforcer la valeur économique du secteur forestier par l'innovation; à intégrer les efforts et les institutions d'innovation en un système national plus efficace; à relever les défis et à tirer parti de nouvelles occasions pour les collectivités qui vivent de la forêt.

Constitué de scientifiques, de techniciens, d'économistes et d'analystes des politiques ainsi que d'autres professionnels consciencieux, le Service canadien des forêts développe et échange des connaissances sur les forêts et rassemble les parties concernées en vue de s'attaquer à des questions de foresterie régionales, nationales et internationales. Que ce soit par des recherches menées sur le terrain, l'exécution de tests en laboratoire ou l'analyse d'information et de données, le personnel du Service canadien des forêts est à l'œuvre pour assurer la santé de la forêt et le dynamisme du secteur forestier.

scf.rncan.gc.ca